les parcours scolaires et les résultats

Une baisse générale du taux de scolarisation des 16-24 ans…

De 1999 à 2008, le nombre total de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés baisse de 3,0 % alors que la population de la tranche d'âge augmente de 3,8 % : le taux de scolarisation des 16-24 ans passe de 57,5 % à de 53,7% en France métropolitaine, soit un recul de moins 3,8 points.

Cette baisse provient essentiellement de l'enseignement secondaire, où les effectifs baissent de 6,9 %. Le taux de scolarisation y diminue de 3,3 points (28,9 % en 2008 contre 32,2 % en 1999), Cette évolution s'explique par la baisse de la durée de scolarisation des élèves, qui dépend du type d'études choisies mais également de la rapidité des parcours scolaires. Or, depuis deux décennies, ces parcours s'effectuent plus rapidement en raison de la baisse des redoublements.

De 1999 à 2008, les effectifs des 16-24 ans scolarisés dans le supérieur ont en revanche augmenté de 2,0 %. La baisse du taux de scolarisation est de seulement 0,5 point (24,8 % en 2008 contre 25,3 % en 1999),

… variable selon les régions

Entre 1999 et 2008, le taux de scolarisation dans le secondaire baisse dans toutes les régions. La baisse la plus importante s'observe en Corse (- 10,1 points), et dans une moindre mesure en Haute-Normandie (- 5,1 points). Viennent ensuite les régions du Nord (Nord – Pas-de-Calais, Picardie), de l'Est (Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté), et quelques-unes du Centre (Poitou-Charentes et Limousin) avec un recul compris entre 4,4 et 3,8 points. Autour de la moyenne se trouvent des régions du Sud (PACA, Midi-Pyrénées, Aquitaine) et de l'Ouest (Bretagne, Basse-Normandie). Parmi celles dont le taux de scolarisation a baissé moins que la moyenne, le Centre, l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et les Pays de la Loire enregistrent une baisse comprise entre 2,8 et 2,6 points. Deux régions présentent la plus faible baisse : - 1,7 point en Languedoc-Roussillon et en Alsace.

En revanche, pour l'enseignement supérieur, l'évolution est différente. Certaines régions du Sud ont connu une chute importante de leur taux de scolarisation entre 1999 et 2008, de plus de 2 points (Corse, PACA et Midi-Pyrénées). En Limousin, Franche-Comté, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Lorraine, Languedoc-Roussillon et Bretagne, le recul est plus modéré, compris entre 1,4 et 0,4 point. Dans quatre régions (Ile-de-France, Basse-Normandie, Alsace et Pays de la Loire), le taux a stagné ou légèrement baissé. Enfin sept régions (Picardie, Bourgogne, Rhône-Alpes, Nord – Pas-de-Calais, Aquitaine, Auvergne et Champagne-Ardenne), connaissent une augmentation de moins d'un point.

Moins d'écarts entre les régions dans l'enseignement secondaire…

En 2008, quatre régions de France métropolitaine présentent le plus faible taux de scolarisation dans le secondaire des jeunes âgés de 16 à 24 ans, inférieur à 28 % : la Corse, Midi-Pyrénées, l'Alsace et l'Ile-de-France. À l'opposé, huit régions situées dans la partie centrale du territoire ont des taux supérieurs à 29,9 % (Bretagne, Pays de la Loire, Haute et Basse-Normandie, Picardie, Centre, Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté).

Le faible taux de scolarisation dans le secondaire en Ile-de-France et probablement aussi en Midi-Pyrénées, s'explique en partie par le nombre important de jeunes qui viennent d'autres régions pour suivre des études supérieures, modifiant ainsi la structure de la population des 16-24 ans. L'Ile-de-France est l'unique région qui a plus de jeunes de cette tranche d'âge scolarisés dans le supérieur que dans le secondaire.

… que dans l'enseignement supérieur

Le plus faible taux de scolarisation dans le supérieur se constate en Corse (11,9 %). Viennent ensuite la Picardie (16,3 %) et le Centre (18,4 %), dont les jeunes émigrent souvent vers l'Ile-de-France quand ils deviennent étudiants. Cette région présente le plus fort taux de scolarisation dans le supérieur (30,5 %), devant deux régions méridionales, Midi-Pyrénées (27,6 %) et Rhône-Alpes (27,0 %). Ces trois régions se distinguent ainsi par l'attractivité de leurs formations supérieures.

Carte 1 – Taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans en 2008…

…dans l'enseignement secondaire

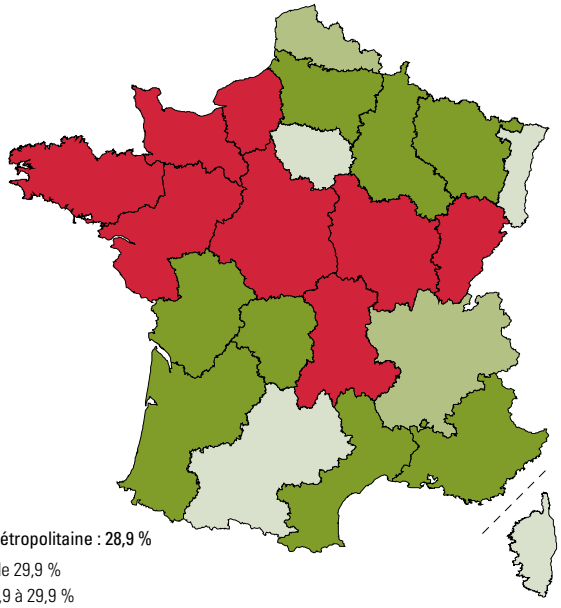

France métropolitaine : 28,9 %

- plus de 29,9 %
- de 28,9 à 29,9 %
- de 27,9 à 28,9 %
- moins de 27,9 %

…dans l'enseignement supérieur

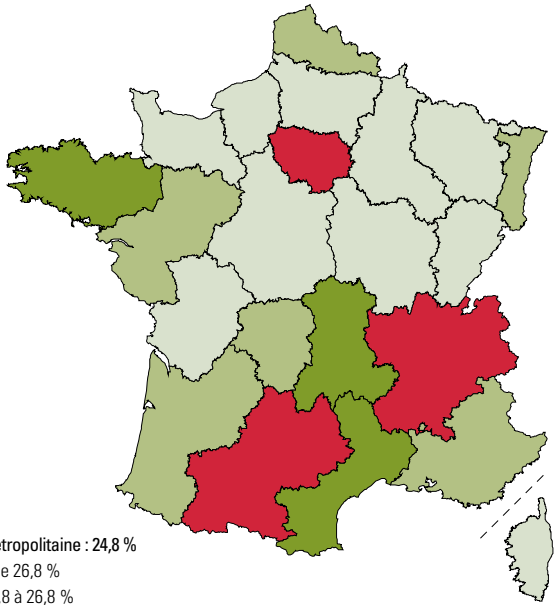

France métropolitaine : 24,8 %

- plus de 26,8 %
- de 24,8 à 26,8 %
- de 22,8 à 24,8 %
- moins de 22,8 %

Graphique 1 – Évolution des taux de scolarisation des jeunes âgés de 16 à 24 ans entre 1999 et 2008

Source : MENJVA-MESR DEPP

Des retards en baisse régulière

Un retard de deux ans et plus en première année de collège est un indicateur de grande difficulté scolaire. La réussite dans l'enseignement secondaire étant fortement corrélée à l'âge d'entrée en sixième, elle se trouve souvent compromise pour les élèves concernés. Ces dernières années, les retards scolaires d'au moins deux ans, que l'on qualifiera par la suite de « grands retards », sont en baisse régulière au collège comme au lycée en raison de la fluidité des parcours scolaires qui est une orientation claire de la politique éducative actuelle (l'indicateur présenté se rapporte à l'ensemble d'une classe, et non pas aux seuls entrants).

Très peu d'élèves de sixième en grand retard scolaire

À la rentrée 2010, on ne compte plus, en moyenne, en classe de sixième qu' 1 % d'élèves ayant au moins deux ans de retard. À l'exception de la Guyane, dont plus d'un élève sur huit est encore dans ce cas, les écarts entre académies sont assez faibles : de 0,5 % pour Rouen à 2,4 % pour Créteil. Depuis 2000, le pourcentage d'élèves en retard d'au moins deux ans a diminué de plus de 3 points. Cette baisse concerne toutes les académies. Elle est plus forte dans les départements d'outre-mer qui se rapprochent ainsi des valeurs observées en France métropolitaine. Les académies d'Aix-Marseille, de Montpellier et de Dijon, dans lesquelles la part de leurs élèves en grand retard diminue d'au moins 4 points, améliorent leur situation relative.

Des disparités académiques toujours importantes en fin de collège

En fin de collège, dans les classes de troisième (générales et d'insertion), la proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans est plus élevée qu'en sixième. Égale en moyenne à 2,9 % en 2010, elle va de 1,7 % pour l'académie de Rennes à 5,9 % pour la Martinique et 19,6 % pour la Guyane.

Le pourcentage d'élèves en grand retard a été divisé par trois depuis 2000. Les académies d'Aix-Marseille, de Corse, de Limoges, de Montpellier et de Versailles ont réduit le retard de plus de 7 points. À l'inverse, Lille n'a connu qu'une baisse de 3 points : très bien placée en 2000, cette académie se retrouve en 2010 au-dessus de la moyenne nationale.

Dans les départements d'outre-mer, la Martinique et la Guadeloupe enregistrent des baisses importantes qui leur permettent de se rapprocher de la Réunion ainsi que des académies de France métropolitaine, alors que la Guyane reste à un niveau très élevé.

En terminale, des retards plus fréquents mais en forte diminution

En terminale générale et technologique, davantage d'élèves présentent un retard de plus de deux ans, mais la tendance est également à la baisse (- 9 points depuis 2000, de 20,3 % à 10,7 % en 2010). Les académies de Créteil, d'Amiens, de Lille et de Rouen ont plus de 12 % d'élèves en grand retard alors que parmi celles qui en comptent moins de 9 %, on retrouve la Corse, Grenoble, Nantes, Nice et Rennes. Entre 2000 et 2010, le classement des académies s'est modifié : Bordeaux, Poitiers et Rennes ont nettement amélioré leur situation, alors qu'Orléans-Tours, Lille et Lyon enregistrent une baisse inférieure à la moyenne nationale. Malgré un recul sensible, les retards restent à nouveau plus prononcés dans les départements d'outre-mer, à l'exception toutefois de la Réunion. La Guyane est la seule académie où, en raison d'une plus forte sélection en fin de collège, les classes de terminale comptent à peu près autant d'élèves en grand retard que celles de troisième.

les retards scolaires dans l'enseignement secondaire

Carte 1 – Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans en sixième en 2010

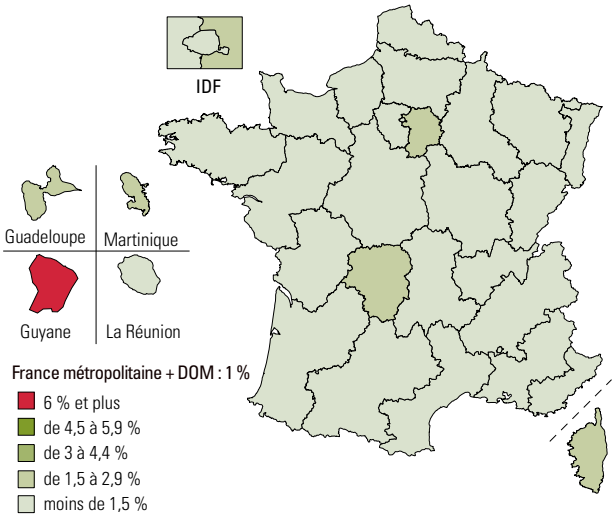

Carte 2 – Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans en sixième en 2000

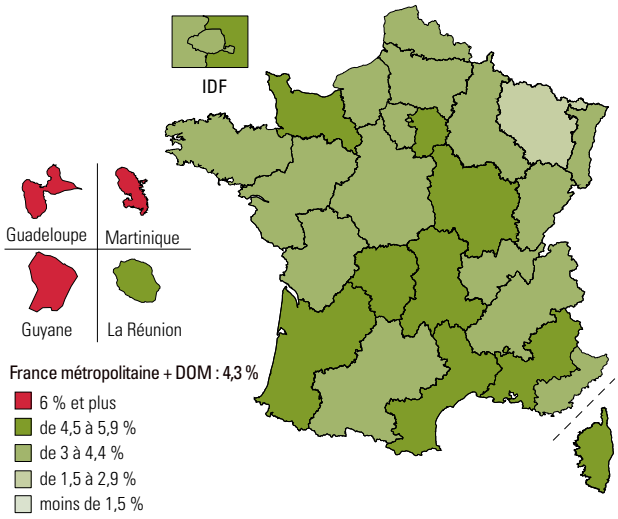

Carte 3 – Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans en troisième en 2010

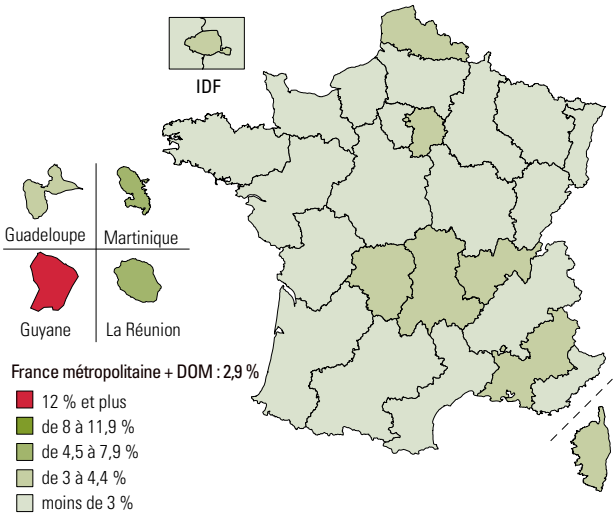

Carte 4 – Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans en troisième en 2000

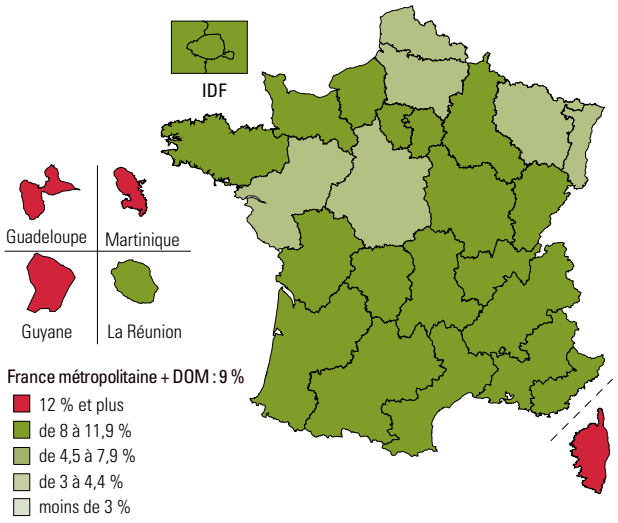

Carte 5 – Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans en terminale générale et technologique en 2010

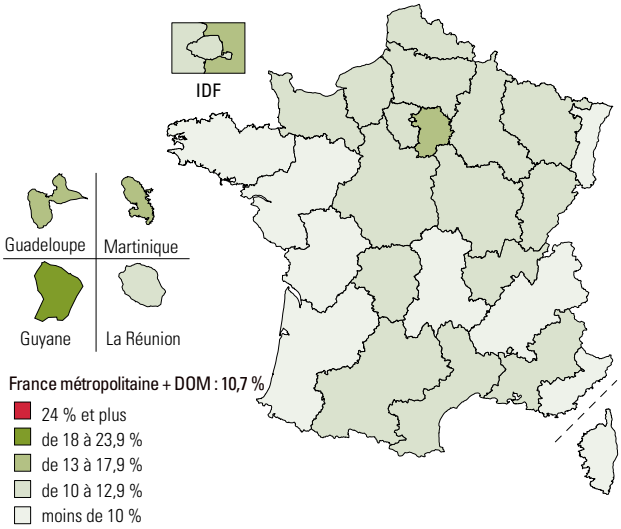

Carte 6 – Proportion d'élèves en retard d'au moins deux ans en terminale générale et technologique en 2000

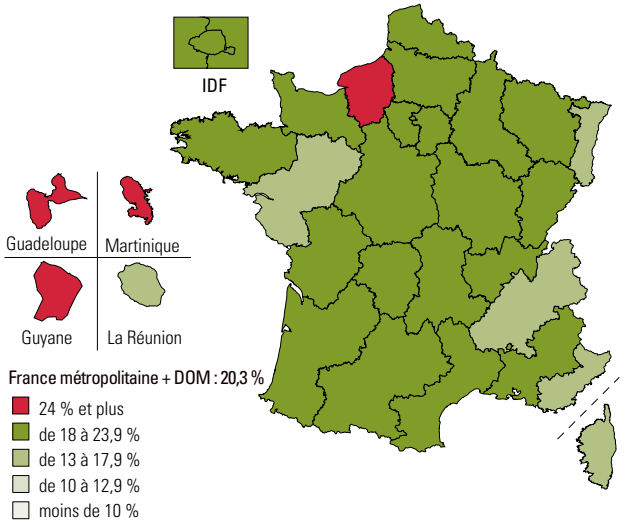

Source : MENJVA-DEPP, MESR-DGESIP-DGRI-SIES

Après la troisième, 55 % des élèves s'orientent en second cycle général et technologique et 38 % en second cycle professionnel

Parmi les élèves inscrits en classe de troisième en 2007-2008, 55 % continuent à la rentrée suivante en second cycle général ou technologique, 38 % en second cycle professionnel, 6 % restent en premier cycle (redoublement ou inscription en classe préprofessionnelle) et 1 % quitte l'école[1]. Mise à part une diminution continue du taux de redoublement, ces proportions ont peu évolué au cours des dernières années.

Les disparités académiques sont importantes. L'Ile-de-France se distingue avec un taux de passage en second cycle général et technologique supérieur de 7 points à la moyenne de la France métropolitaine et, conjointement, un taux d'orientation vers un second cycle professionnel inférieur de 7 points. Outre les académies franciliennes, seules trois académies (Rennes, Toulouse et Lyon) comptent plus de poursuites d'études en seconde générale et technologique que la moyenne nationale. Dans toutes les autres académies, à l'exception de Grenoble et Strasbourg, la proportion d'élèves de troisième qui intègrent un second cycle général ou technologique est inférieure d'au moins un point à la moyenne métropolitaine. Ce constat est généralement associé à une plus forte orientation vers un second cycle professionnel, sauf dans les académies de Corse et de Nice, qui, avec la Guyane, présentent des taux de redoublement très élevés.

Entre les rentrées 2000 et 2008, la baisse des redoublements s'est traduite de façon différente selon les académies. Pour Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Corse, Dijon, Grenoble, Guadeloupe, Guyane, Limoges, Lyon, Montpellier, Martinique et Toulouse, la baisse des redoublements s'est accompagnée d'une hausse des poursuites d'études en second cycle professionnel et d'une moindre orientation vers un second cycle général et technologique (sauf à Amiens, Dijon, Limoges, Toulouse et en Corse). La réduction du taux de redoublement s'est, au contraire, effectuée au profit des passages en seconde générale et technologique dans les académies de Besançon, Nancy-Metz, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg et en Ile-de-France. Une diminution des inscriptions en second cycle professionnel est, en outre, observée à Nancy-Metz et à Strasbourg.

Un collégien sur cinq s'engageant dans la voie professionnelle opte pour l'apprentissage

L'apprentissage constitue une part non négligeable des poursuites d'études en second cycle professionnel, puisque, depuis 2000, environ 20 % des élèves de troisième qui empruntent cette filière le font sous statut d'apprenti.

Le poids de l'apprentissage varie considérablement selon les académies. Dans les académies des DOM et de Lille, la proportion d'élèves de troisième se dirigeant vers la voie professionnelle dépasse les 40 % mais l'apprentissage accueille moins d'un entrant sur dix. À l'opposé, ce mode de formation concerne plus du quart des collégiens accédant au second cycle professionnel dans les académies de Caen, de Dijon, de Nantes et de Poitiers, mais également dans celles de Nice, d'Orléans et de Strasbourg où les poursuites d'études en second cycle professionnel sont beaucoup moins marquées.

Dans les académies de Strasbourg et de Nancy-Metz, la diminution des orientations vers un second cycle professionnel a davantage affecté l'apprentissage, ce qui a entrainé une baisse de son poids relatif entre 2000 et 2008. La part de l'apprentissage a également perdu plus de 2 points à Clermont-Ferrand, à Dijon, en Ile-de-France et en Guyane. Inversement, ce mode de formation a largement contribué à l'augmentation des poursuites d'études dans la voie professionnelle à Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon et en Corse.

1. Sur l'ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire (y compris lycées agricoles) ou d'apprenti. Ces résultats tiennent compte des migrations internationales et interacadémiques.

Graphique 1 – Orientation des élèves de troisième à la rentrée 2008

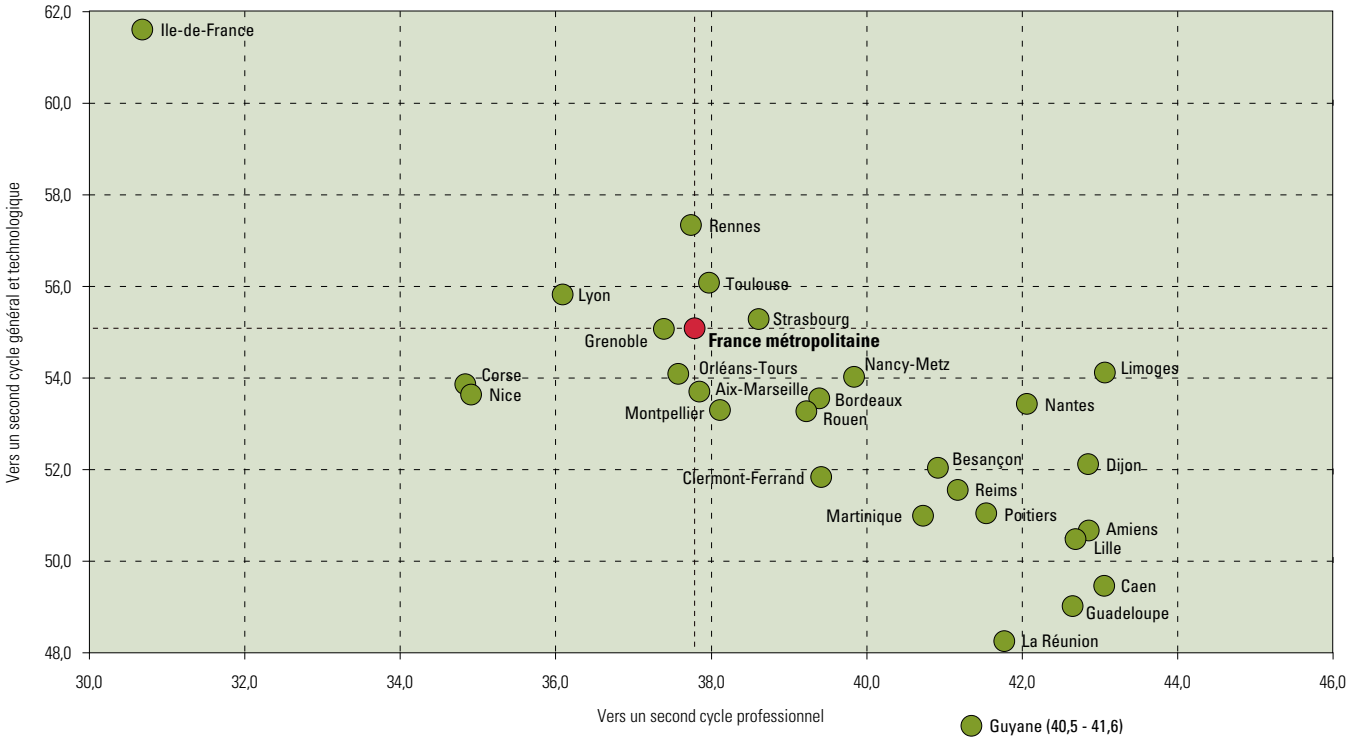

Graphique 2 – Statut des élèves s'orientant en second cycle professionnel après la troisième en 2008

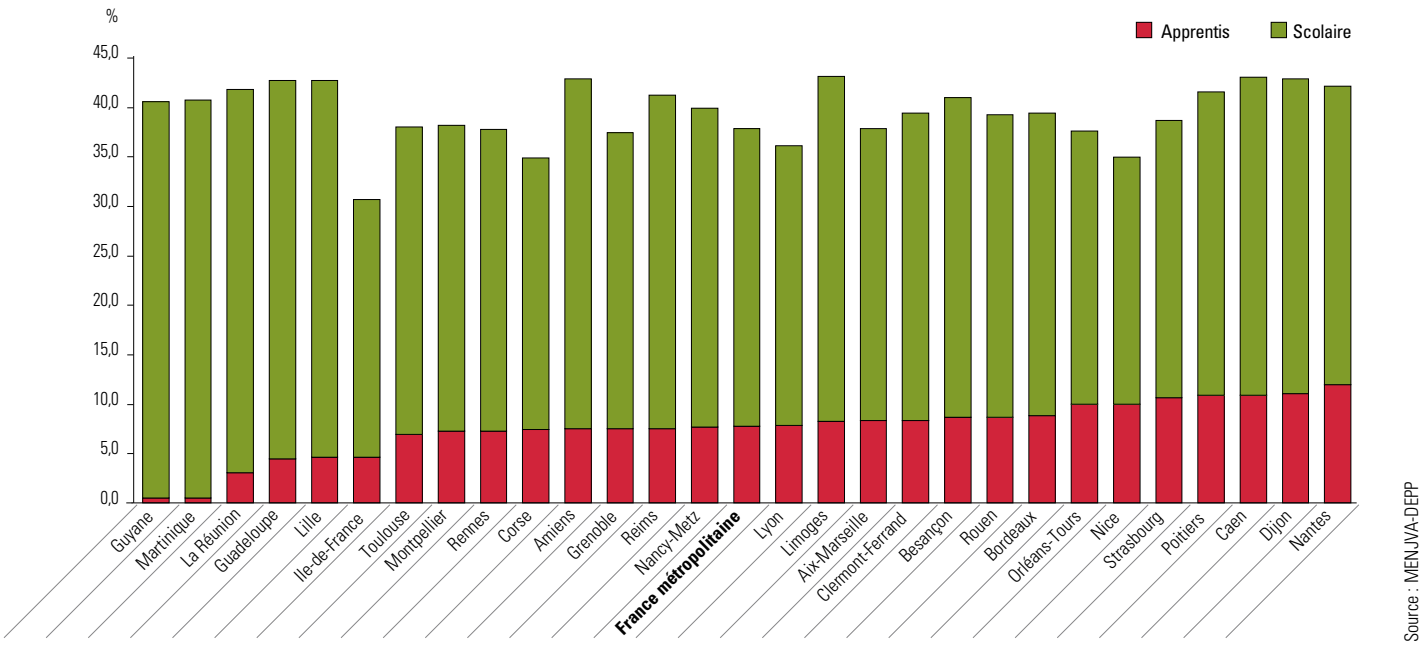

Source : MENJVA-DEPP

En 2008, sept jeunes sur dix ont achevé leurs études secondaires au niveau du baccalauréat…

Deux grands objectifs ont été assignés dès 1989 à notre système éducatif : amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et assurer à tous les autres une qualification minimale, de niveau CAP-BEP. En 2008, 70 % des jeunes métropolitains ont quitté l'enseignement secondaire au niveau du baccalauréat et 7,5 % avant la fin du second cycle[1]. Ces derniers ont arrêté leurs études au collège, à l'issue de la première année de CAP ou de BEP, mais aussi après une classe de seconde ou de première générale ou technologique. Après avoir stagné autour de 67 % à la fin des années 1990, la proportion de sorties après une classe terminale de baccalauréat ou de brevet professionnel (avec ou sans le diplôme) a atteint 70 % en 2005 puis s'est stabilisée. Cette hausse s'est effectuée au détriment des sorties aux plus faibles niveaux d'études qui ont perdu plus de 2 points, et, dans une moindre mesure, des sorties au niveau du CAP-BEP (avec ou sans le diplôme).

… et 7,5 % avant la dernière année du second cycle

Aucune académie n'atteint les objectifs fixés par la loi d'orientation de 1989, ce constat s'accompagnant de fortes disparités géographiques. Sept académies comptent de forts taux de sorties au niveau du baccalauréat et, conjointement, peu d'abandons en cours de cursus : Rennes, Limoges, Nantes, Lyon, Toulouse, Clermont-Ferrand et Grenoble. L'Ile-de-France se distingue avec la plus faible proportion de jeunes achevant leurs études secondaires au niveau CAP-BEP associée à une part importante de sorties au niveau du baccalauréat. Toutes les autres académies affichent des taux de sorties au niveau du baccalauréat inférieurs à la moyenne nationale et des taux de sorties au niveau CAP-BEP supérieurs à la moyenne nationale. Mais, si les interruptions d'études avant la fin du second cycle représentent moins de 6 % des sorties à Strasbourg et Poitiers, elles dépassent 9,5 % à Reims, Nice, Montpellier, Lille, Amiens et dans les DOM.

Entre 2000 et 2008, les académies de Caen, de Clermont-Ferrand, de Limoges, de Nantes, de Strasbourg, de Guyane et de la Réunion enregistrent une hausse de plus de 5 points de la part des jeunes terminant leurs études secondaires au niveau du baccalauréat. Limoges et Nantes se situaient déjà, en 2000, dans le groupe comportant les taux de sorties les plus élevés à ce niveau et l'académie de Clermont-Ferrand les a rejointes en 2008. Cette évolution positive s'est accompagnée d'une réduction de plus de 4 points de la proportion d'interruptions d'études avant la fin du second cycle à Limoges, à Nantes et en Guyane et, d'une baisse de plus de 3 points des sorties au niveau CAP-BEP à Caen, Clermont-Ferrand, Strasbourg et La Réunion.

En 2007, 12 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ne détiennent aucun diplôme supérieur au brevet et ne poursuivent pas d'études

L'Union européenne a fixé, dans le cadre de la stratégie de Lisbonne de 2000, qu'un diplôme de second cycle de l'enseignement secondaire devait constituer le bagage scolaire minimum. Elle a reconduit pour 2020 l'objectif de réduire à 10 % la proportion de « sorties précoces ». Cet indicateur devenu « décrochage scolaire », mesure la proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont ni terminé avec succès un enseignement secondaire de second cycle, ni suivi d'études, ni de cours d'aucune sorte pendant les quatre dernières semaines. En 2007, 12 % des jeunes métropolitains de 18-24 ans ont un niveau d'études trop faible, faute de détenir un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire ou d'avoir pris une inscription dans un établissement d'enseignement[2]. Six académies (Rennes, Nantes, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon et Limoges) ont atteint la cible européenne ou s'en approchent. À l'opposé, la part de « sorties précoces » dépasse 16 % dans les académies d'Amiens, de Corse et des DOM.

1. Ces pourcentages portent sur l'ensemble des élèves en formation initiale, sous statut scolaire ou d'apprenti. Ces résultats tiennent compte des migrations internationales, interacadémiques, des reprises d'études et des parcours rétrogrades des élèves et apprentis.
2. Selon le recensement de la population.

Sorties de l'enseignement secondaire en 2008

Proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études

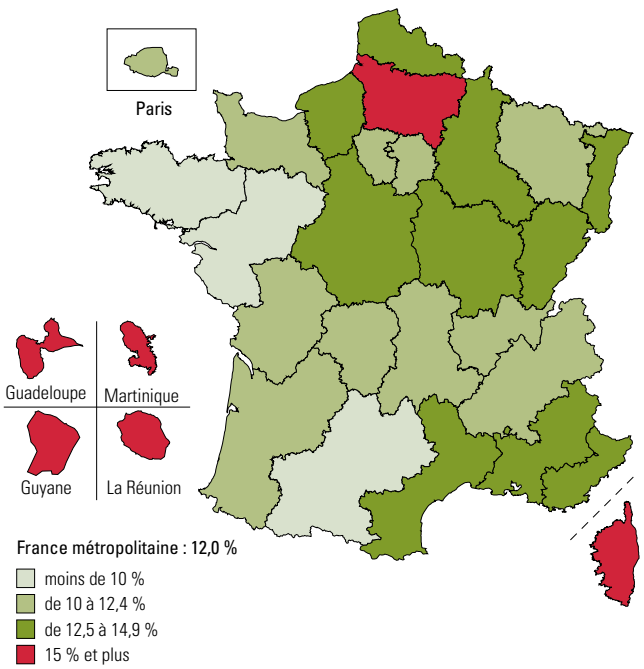

Sources : MENJVA-DEPP, Insee

Les différentes voies et filières d'accès au niveau IV

Le niveau IV de formation, correspondant au niveau du baccalauréat, comprend trois grandes filières : générale, technologique et professionnelle. Trois types de formations permettent d'accéder au niveau IV : la formation scolaire dans un établissement public ou privé sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (MEN), la formation agricole dans un établissement du ministère de l'agriculture, et la formation par l'apprentissage. Les données présentées ici ne retiennent que la filière et le type de formation correspondant au premier accès au niveau IV des élèves.

71 % des jeunes accèdent au niveau IV en 2009

À la rentrée 2009, le taux d'accès au niveau IV toutes filières et toutes voies de formation confondues est légèrement supérieur à 71 %, dont 64 % pour la formation scolaire MEN et 7 % pour les formations agricole ou par apprentissage. Cette moyenne nationale s'accompagne de situations académiques assez contrastées. Les académies où l'accès au niveau IV est le plus fort à la rentrée 2009 sont Paris, Versailles, Rennes, Nantes et Caen. En revanche, Créteil, Amiens, la Guyane et la Martinique sont celles où l'accès au niveau IV est le plus faible *(carte 1)*.

Un poids inégal des formations scolaires du MEN et des autres formations dans l'accès au niveau IV

L'accès au niveau IV *via* les formations agricoles et par apprentissage est concentré dans les académies situées dans un axe allant de Rennes à Besançon. L'accès au niveau IV *via* les formations scolaires du MEN est très dispersé sur le territoire français.

L'importance de l'accès au niveau IV dans les académies de Paris et de Versailles est due uniquement aux formations scolaires du MEN, contrairement à Nantes où elle tient aux poids particuliers des formations agricoles et par apprentissage. Dans les académies de Rennes et de Caen, toutes les voies et filières concourent à un important accès au niveau IV *(cartes 2 et 3)*.

Parmi les académies où l'accès au niveau IV est le moins élevé, la Guyane et la Martinique se distinguent : l'accès au niveau IV de ces académies est peu élevé quelles que soient les voies et filières. Par contre, à Amiens, le faible accès au niveau IV concerne les formations scolaires du MEN et à Créteil les formations agricoles et par apprentissage.

N.B. Le taux d'accès au niveau IV mesure le degré de réalisation de l'objectif d'amener « 80 % des jeunes au niveau du bac ». Au numérateur, il comptabilise les élèves entrant en terminales générales, technologiques (y compris les classes préparant un brevet de technicien) ou professionnelles, ainsi que les apprentis en dernière année de préparation au bac et brevet professionnels.
Le taux d'accès rapporte ces flux d'élèves, répartis par année de naissance, à l'effectif des générations correspondantes. L'indicateur présenté ici, dit taux « transversal », somme ces taux élémentaires par âge pour une seule et même rentrée scolaire. Il diffère donc de la part d'une génération accédant au niveau IV, qui est la somme de ces mêmes taux élémentaires, mais pour une même génération, lors des rentrées scolaires successives (taux « longitudinal »).

Carte 1 – Taux d'accès au niveau IV de formation à la rentrée 2009
Toutes formations

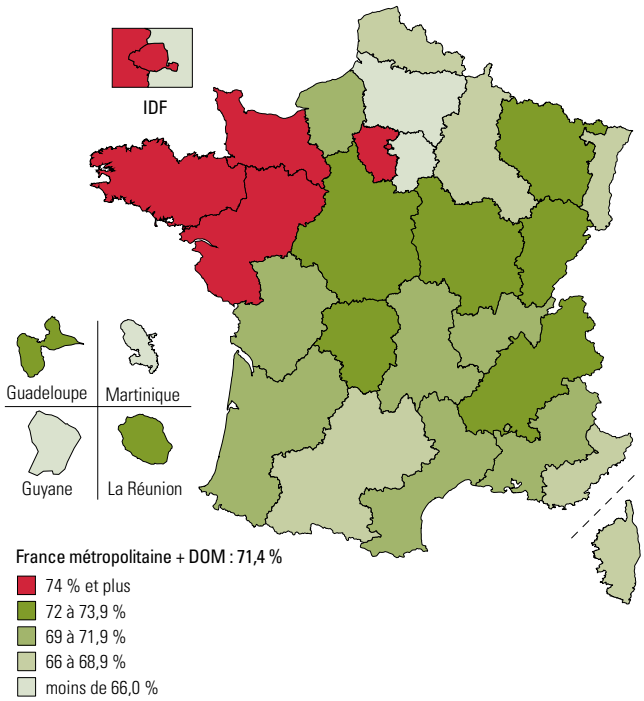

Carte 2 – Taux d'accès au niveau IV de formation à la rentrée 2009
Formations scolaires MEN

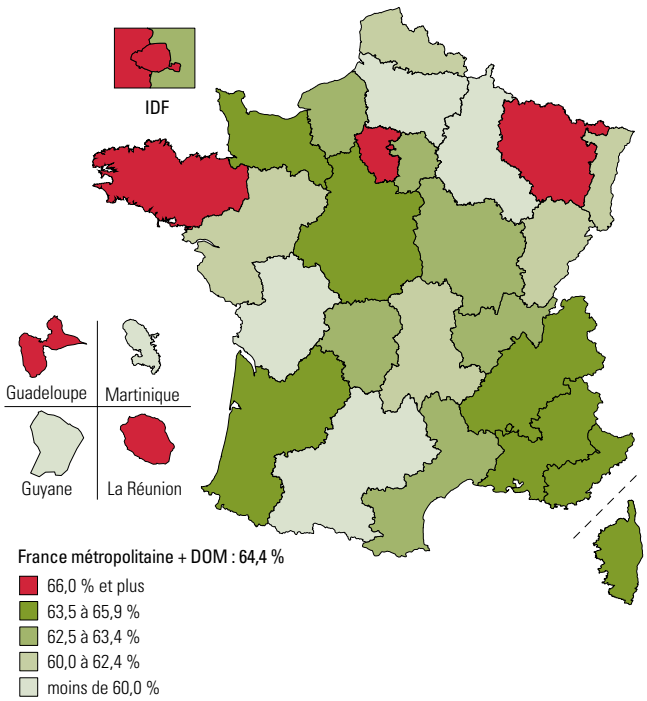

Carte 3 – Taux d'accès au niveau IV de formation à la rentrée 2009
Formations agricole et par apprentissage

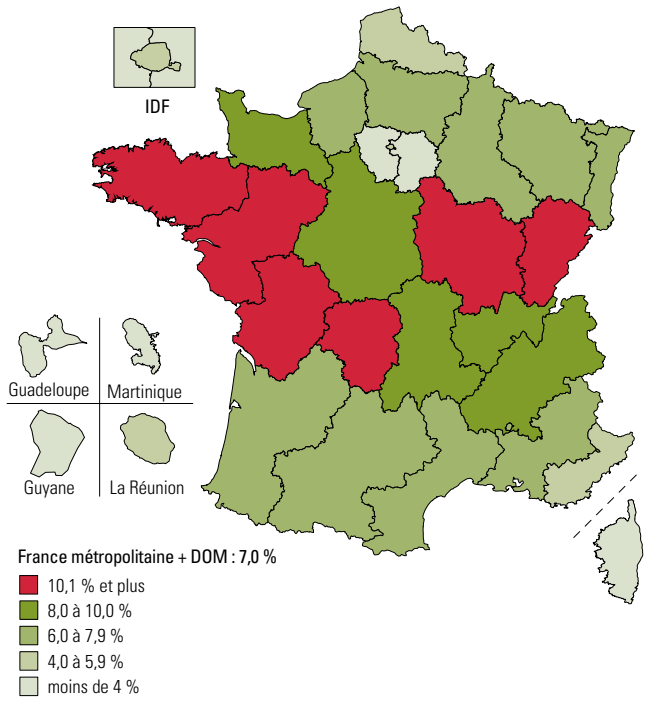

Sources : SCOLARITÉ, SIFA (ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative), SAFRAN (ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche), estimations démographiques INSEE

Forte disparité académique des taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur

À la session 2009, sur les 539 092 jeunes qui ont obtenu le baccalauréat (général, technologique ou professionnel) en France métropolitaine et dans les DOM, 77,8 % se sont inscrits dans l'enseignement supérieur dès la rentrée suivante. Les pourcentages restants correspondent, soit à des sorties définitives ou provisoires, soit à des poursuites d'études hors du système éducatif français, ou bien dans des formations par apprentissage qui ne sont pas prises en compte ici.

La quasi-totalité des bacheliers généraux poursuivent des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat, contre près de quatre sur cinq pour les bacheliers technologiques et à peine un quart des bacheliers professionnels.
Décliné par académie, le taux d'inscription (immédiat) des bacheliers tient compte des migrations géographiques pour recenser tous les bacheliers d'une académie qui poursuivent des études supérieures. De fortes disparités existent. Avec un taux de 87 %, Paris se détache de toutes les autres académies et accueille de surcroît de nombreux étudiants extérieurs, notamment issus des académies limitrophes. Montpellier, Versailles, Clermont-Ferrand et Lille ont des taux proches de 78 %, alors qu'ils sont inférieurs à 71 % dans les académies de Martinique, de Poitiers, de Corse, de Lyon et de Nantes *(carte 1)*.

Les poursuites d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur ont augmenté entre 2004 et 2009 dans un tiers des académies

Le taux d'inscription des bacheliers perd quatre points entre 2004 et 2009.

Un tiers des académies ont vu leur taux d'inscription augmenter entre ces deux rentrées *(carte 2)*. Les académies présentant de forts taux d'inscription en 2009 connaissent en majorité une évolution positive : c'est le cas de Montpellier, Paris, Lille et de la Guadeloupe. Quelques académies aux faibles taux d'inscription en 2009 comme celles de Poitiers, Corse et Martinique ont en revanche vu leur taux baisser fortement. En excluant Paris, la dispersion des taux académiques s'est réduite sur la période 2004-2009 passant de 12,7 points à 10,5 points.

Une inscription des bacheliers généraux en université plus fréquente en Ile-de-France, en Corse et en outre-mer

L'université (hors IUT) demeure la filière privilégiée des bacheliers généraux, mais elle les attire un peu moins souvent : ils ne sont plus que 54 % à s'y inscrire en 2009, contre 62 % en 2004. En baisse depuis la rentrée 2004, ce taux amorce toutefois une légère reprise en 2009. Avec un taux supérieur ou égal à 58 %, les académies de Paris, de Créteil, de Bordeaux et des Antilles-Guyane, devancent largement les autres *(carte 3)*. Celles de Nantes, de Reims, de Grenoble et de Rouen ont, à l'inverse, un taux inférieur à 50 %.

Le taux d'inscription des bacheliers technologiques en STS dépasse 40 % dans la plupart des académies

Plus d'un bachelier technologique sur deux s'inscrit dans une formation professionnalisante : 44 % s'inscrivent en 2009 en sections de techniciens supérieurs (STS) et 10 % en institut universitaire de technologie (IUT).
Les formations courtes en lycées (STS) sont aussi bien représentées dans les petites académies comme Limoges ou Clermont-Ferrand que dans les grandes académies comme Paris, Montpellier ou Lille *(carte 4)*. La capacité d'accueil de ces formations couvre tout le territoire. Ainsi, huit académies sur dix ont des taux d'inscription en STS supérieurs à 40 % de leurs effectifs de bacheliers technologiques.
À la rentrée 2009, 10 % des nouveaux bacheliers technologiques s'inscrivent dans les formations courtes à l'université (IUT). Une diagonale passant par Toulouse, Limoges, Dijon et Reims regroupe les académies à forts taux d'inscription, supérieurs à 12 %, comme pour les académies normandes, de Strasbourg et de Nice *(carte 5)*. À l'inverse, Paris et les académies d'outre-mer (à l'exception de la Guyane) possèdent une très faible capacité d'accueil en IUT : leurs taux sont inférieurs à 7 %.

les poursuites d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

Carte 1 – Taux d'inscription immédiat des bacheliers dans l'enseignement supérieur
Année 2009-2010

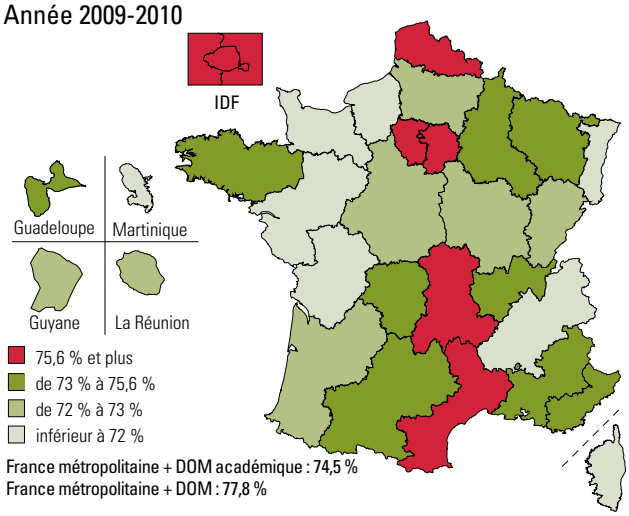

France métropolitaine + DOM académique : 74,5 %
France métropolitaine + DOM : 77,8 %

Carte 2 – Évolution de 2004 à 2009

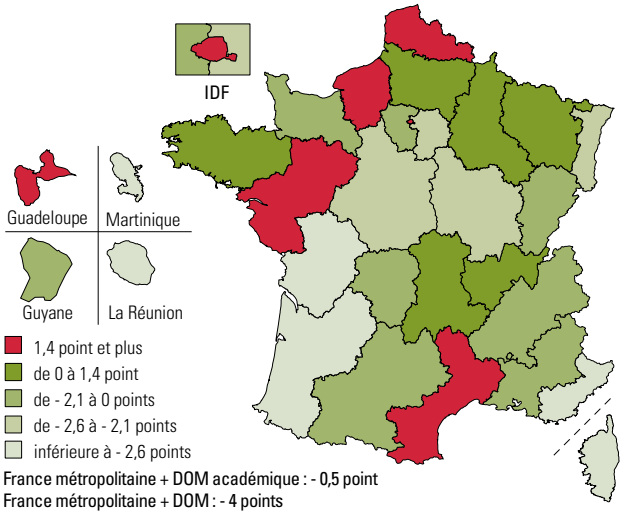

France métropolitaine + DOM académique : - 0,5 point
France métropolitaine + DOM : - 4 points

Carte 3 – Taux d'inscription immédiat des bacheliers généraux à l'université (hors IUT)
Année 2009-2010

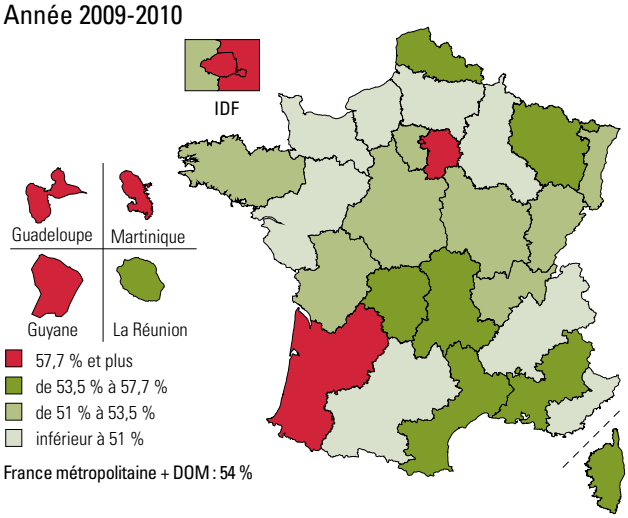

France métropolitaine + DOM : 54 %

Carte 4 – Taux d'inscription immédiat des bacheliers technologiques en STS
Année 2009-2010

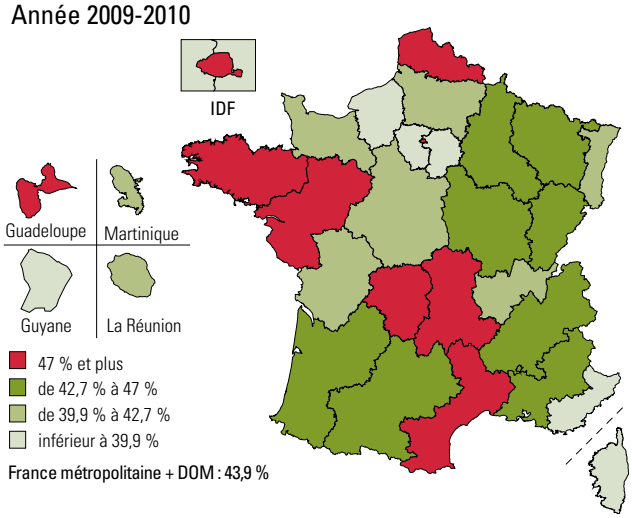

France métropolitaine + DOM : 43,9 %

Carte 5 – Taux d'inscription immédiat des bacheliers technologiques en IUT
Année 2009-2010

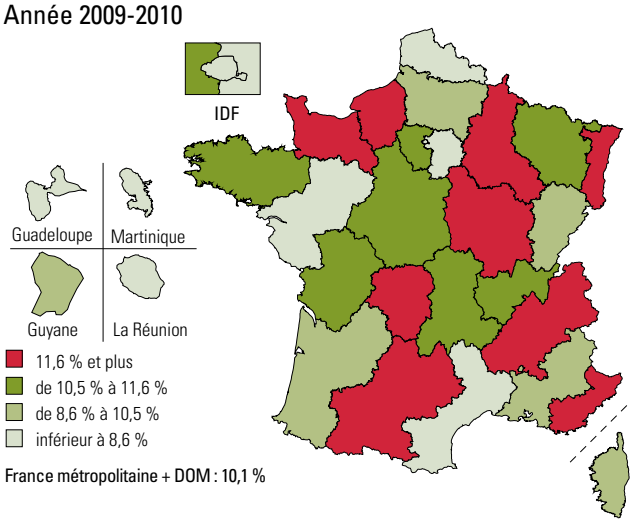

France métropolitaine + DOM : 10,1 %

Méthodologie

Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers de l'académie nécessite de connaître l'académie du baccalauréat du nouvel étudiant. Or, cette information n'est disponible que dans les fichiers de données individuelles. En ce qui concerne les enquêtes papier, les données agrégées ne peuvent pas fournir l'information. Les individus ayant obtenu leur baccalauréat hors de France métropolitaine + DOM ont été retirés du champ académique.
Dans un premier temps, on calcule l'indicateur national sur le champ complet (académie de l'établissement : valeur France métropolitaine + DOM). On calcule ensuite l'indicateur national en se limitant aux établissements renseignant l'académie du baccalauréat (valeur France métropolitaine + DOM académique) ce qui permet, par différence, d'évaluer la part liée à l'absence d'informations et aux étudiants ayant eu leur baccalauréat hors France métropolitaine + DOM. Enfin, on calcule un indicateur académique en sachant le biais encouru.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES

Les choix d'inscription dans l'enseignement supérieur

Plusieurs voies de formation s'offrent aux nouveaux bacheliers s'inscrivant dans l'enseignement supérieur : les universités (hors IUT), les instituts universitaires de technologie (IUT), les sections de techniciens supérieurs (STS), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les « autres formations ». À la rentrée 2009, parmi les 419 300 bacheliers entrant dans l'enseignement supérieur, 44 % s'inscrivent dans une filière générale en premier cycle universitaire (université hors IUT), 25 % en STS, 11 % en IUT, 10 % en CPGE et 10 % en « autres formations ».

Poids plus important des inscriptions en université (hors IUT) dans les académies du sud

La part des nouveaux bacheliers en filières universitaires générales et de santé fait ressortir une opposition nord/sud, avec des proportions en dessous de 40 % pour les académies d'Amiens, de Reims, de Nantes, de Grenoble et de Besançon, mais supérieures à 45 % dans le Midi de la France, à Strasbourg, Paris et outre-mer *(graphique 1)*. Les voies technologiques et professionnelles courtes (IUT et STS) accueillent en moyenne 36 % des nouveaux bacheliers, selon une géographie pratiquement inverse, à l'avantage cette fois de la France du Nord, hors région parisienne : les inscriptions sont trois fois plus nombreuses à Limoges et à Reims qu'à Paris, qui ne possède, comme les académies d'outre-mer, qu'une très faible capacité d'accueil en IUT. La capitale se distingue en revanche par un poids important des CPGE et des « autres formations » (paramédicales et sociales, écoles d'ingénieurs ou établissements non rattachés aux universités).

L'Ile-de-France se caractérise par une part faible des entrées en filières scientifiques

Les bacheliers S constituent l'essentiel des nouveaux bacheliers inscrits dans les filières scientifiques[1] qui accueillent 37,4 % des nouveaux étudiants. Depuis 1995, la France connaît une baisse, à la fois en termes absolu et relatif, des étudiants dans les filières scientifiques du premier cycle à l'université. Cette désaffection ne concerne toutefois que certaines filières scientifiques, hors formations de santé, et reflète une préférence de plus en plus nette des étudiants pour les filières sélectives et professionnalisantes. Une zone géographique traversant la France du nord au sud, regroupant les académies d'Amiens, d'Orléans, de Limoges, de Poitiers, de Clermont-Ferrand et de Toulouse, auxquelles il faut ajouter Besançon et la Guadeloupe, détient les parts les plus élevées de nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques *(carte 1)*. À l'inverse, les académies d'Ile-de-France, de Nice, et les autres DOM ont des parts inférieures à 35 %.

Importance variable des différentes disciplines à l'université

Parmi les nouveaux bacheliers inscrits à l'université, la moitié s'inscrivent en « lettres, langues sciences humaines » (27 %), ou bien en « droit, sciences-éco AES » (24 %) *(graphique 2)*. L'autre moitié se répartit entre IUT (20 %), « sciences, SVT, STAPS » (15 %) ou « médecine-pharmacie » (15 %). La distribution des nouvelles inscriptions selon les différentes disciplines révèle la variété de l'offre des universités. Ainsi en « droit, sciences-éco, AES » et en « sciences, SVT, STAPS », les académies d'outre-mer et de Versailles accueillent proportionnellement plus d'étudiants. En « médecine, pharmacie » et en IUT, ce sont les académies de Limoges, Besançon et Reims qui présentent les proportions les plus élevées. En « lettres, langues, sciences humaines », Paris, Montpellier et Rennes sont en tête de liste.

De fortes disparités académiques d'inscription en STS des bacheliers technologiques

Parmi l'ensemble des bacheliers technologiques poursuivant dans l'enseignement supérieur, la part de ceux qui s'inscrivent en STS en 2009-2010 est de 55,6 %. Cette part est beaucoup plus élevée dans les académies de l'Ouest de la France et celles formant une ligne horizontale allant de Bordeaux à Grenoble en passant par Limoges et Clermont-Ferrand *(carte 2)*. Elle dépasse 50 % dans la plupart des académies, sauf celles de Lyon et de Nice, de Créteil et de Versailles, de Corse et de Guyane.

1. Disciplines sciences à l'université (sciences fondamentales et applications, sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'univers), santé à l'université, CPGE sciences (y compris établissements dépendant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche), IUT secondaire, IUT tertiaire spécialité informatique, STS production (y compris établissements dépendant du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche), STS services spécialité informatique, écoles d'ingénieurs et FIP non universitaires.

le profil des nouveaux bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur

Carte 1 – Part des nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques parmi ceux qui poursuivent leurs études

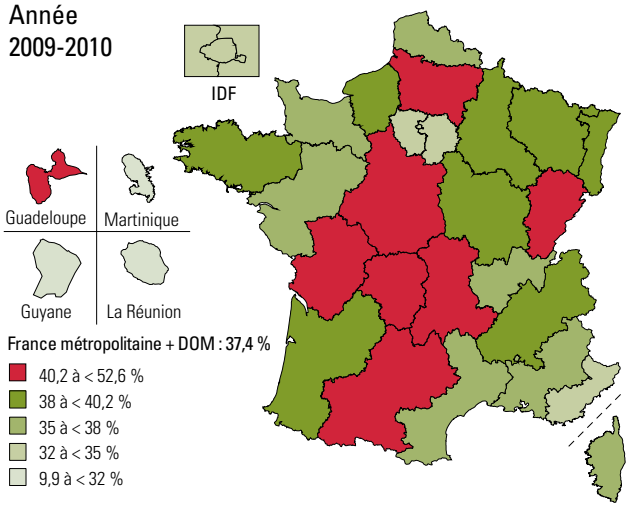

Carte 2 – Part des bacheliers technologiques qui poursuivent leurs études en STS par rapport à l'ensemble des formations

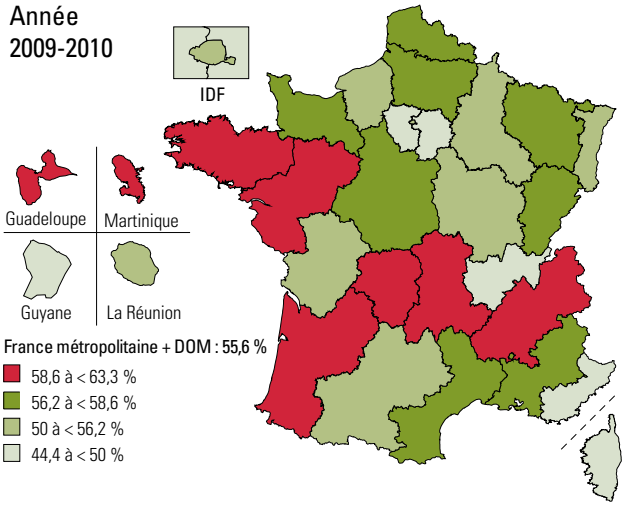

Graphique 1 – Répartition des entrées* en 2009 dans l'enseignement supérieur selon les différentes filières

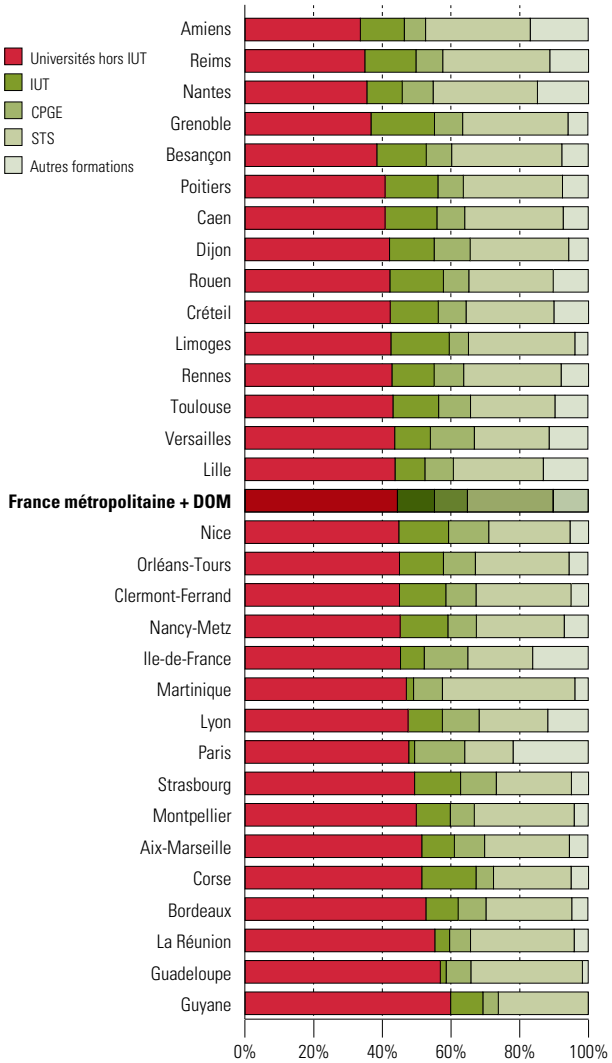

Graphique 2 – Répartition des entrées en 2009 à l'université selon les groupes disciplinaires

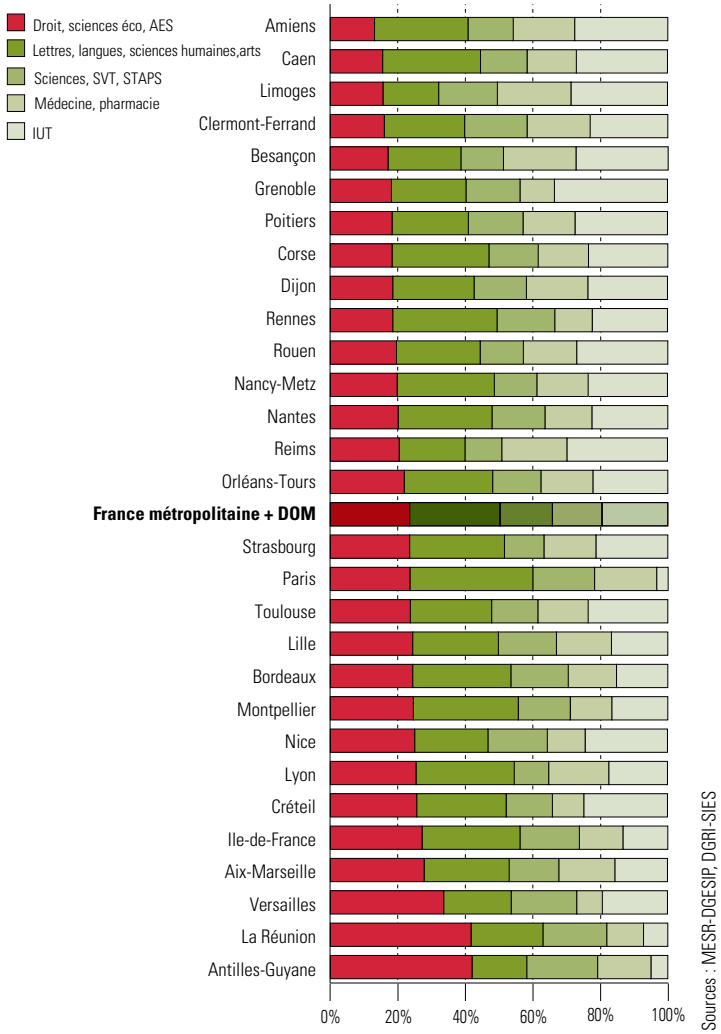

Sources : MESR-DGESIP, DGRI-SIES

*nouvelles inscriptions pour 100 bacheliers scolarisés dans l'académie
champ université : 83 universités + 1 CUFR
STS CPGE : y compris les effectifs du ministère de l'agriculture.

La formation par apprentissage

L'apprentissage est une formation initiale sous contrat de travail de type particulier, alternant formation dans un centre de formation d'apprentis, et emploi sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. Il donne à des jeunes âgés de 16 à 25 ans (sauf dérogation), ayant satisfait l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle. Cette dernière est sanctionnée par un diplôme national de l'enseignement professionnel ou technologique ou une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles. La durée de la formation varie de un à trois ans.

De plus en plus d'apprentis

Après trois années de baisse entre 2000 et 2003, l'apprentissage a connu un développement important entre 2003 et 2007, puis une stagnation ces deux dernières années, liée au contexte économique défavorable qui pénalise l'alternance. En une décennie, l'effectif d'apprentis a augmenté de plus de 16 % en France métropolitaine alors que celui de la population des 16-25 ans, en âge d'être apprentis, enregistre une croissance de moins de 3 % sur la même période. On constate donc un véritable attrait pour l'apprentissage.

Entre 2000 et 2009, la part des apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans passe de 4,7 % à 5,1 %. Même si la quasi-totalité des académies voient leurs effectifs d'apprentis augmenter pendant cette période, l'évolution de la part des apprentis parmi les jeunes âgés de 16 à 25 ans est plus contrastée. Pour une moyenne nationale de + 0,4 point, les évolutions vont de + 1,0 point à Besançon à - 0,6 point à Aix-Marseille.

Fort développement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur

Bien qu'elles ne représentent encore qu'un quart des effectifs d'apprentis en 2009, les formations par apprentissage de niveau supérieur (niveaux III et plus) enregistrent une forte progression. Entre 2000 et 2009, les effectifs de ces formations ont doublé, pour atteindre 102 000 apprentis en 2009. Les formations du supérieur sont le moteur de la croissance de l'apprentissage puisque les formations du secondaire n'ont augmenté que de 2,3 % pendant cette période.

L'enseignement supérieur est particulièrement développé dans les trois académies franciliennes et surtout à Paris où son poids dans l'apprentissage dépasse légèrement 50 %. Au contraire, il est moins développé dans les académies de La Réunion, de Caen, de Dijon, de Limoges et de Clermont-Ferrand où son poids dans l'apprentissage est compris entre 10 et 14 %.

Près de 30 % des jeunes suivent une formation professionnelle secondaire en apprentissage

Si les effectifs d'apprentis de niveaux IV et V augmentent faiblement en moyenne nationale entre 2000 et 2009, les situations sont différentes d'une académie à l'autre. Cinq d'entre elles (Paris, Rouen, Poitiers, Martinique et La Réunion) voient leurs effectifs d'apprentis diminuer de plus de 5 % pendant cette période alors que trois autres (Grenoble, Lyon et Corse) enregistrent une augmentation de plus de 15 %.

Dans les académies de Paris, de Poitiers et de Strasbourg, le poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel est très élevé, supérieur à 37 %, alors que la moyenne nationale est de 29,2 %. Cela traduit un engagement régional différent en matière de développement de l'apprentissage mais cela tient aussi à l'environnement économique local et à la capacité des entreprises d'accueillir des apprentis.

Carte 1 – Part de l'apprentissage chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans en 2009

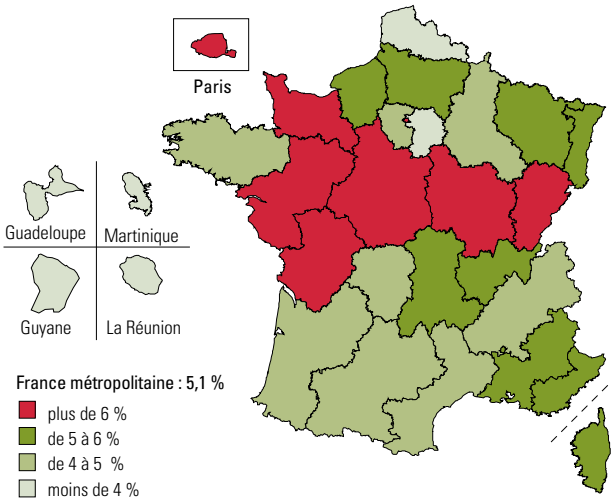

Carte 2 – Évolution de la part des apprentis chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans entre 2000 et 2009

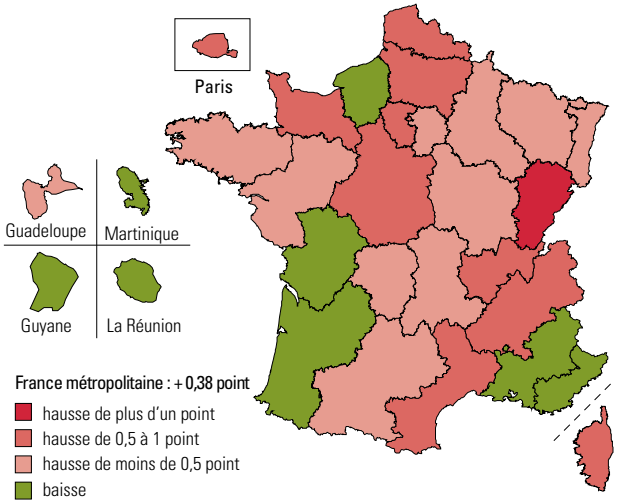

Carte 3 – Évolution des effectifs d'apprentis entre 2000 et 2009

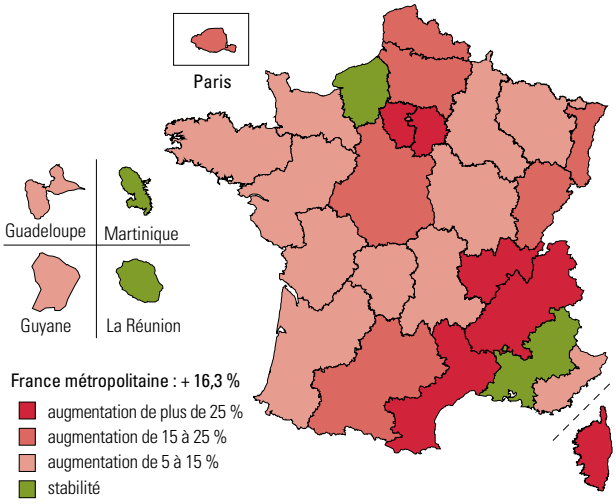

Carte 4 – Évolution des effectifs d'apprentis de niveaux IV et V entre 2000 et 2009

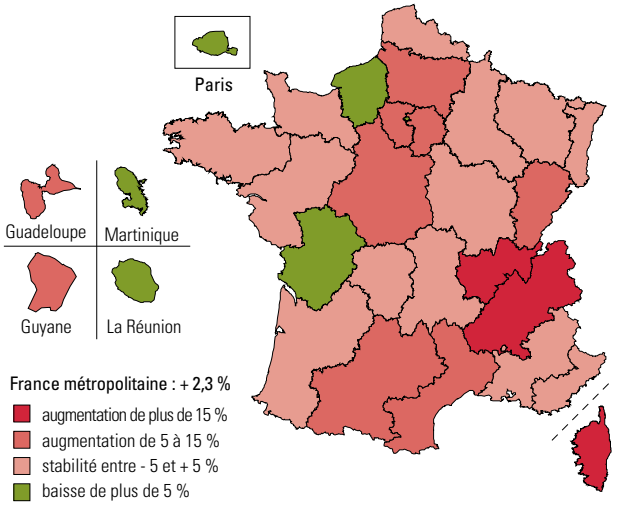

Carte 5 – Poids de l'enseignement supérieur dans l'apprentissage en 2009 (niveaux I,II et III)

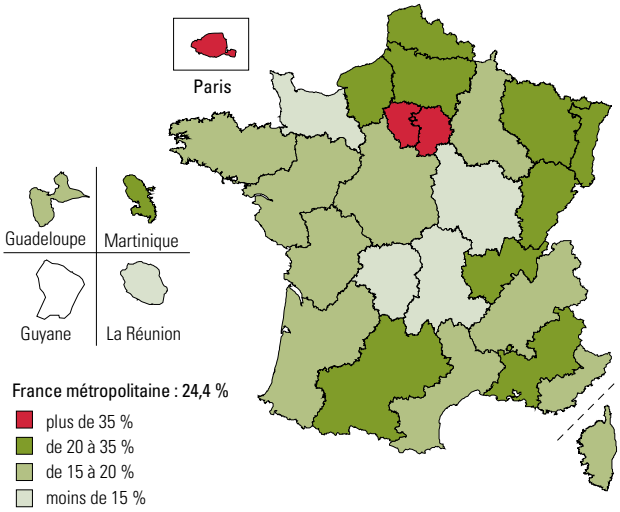

Il n'y a pas de formation supérieure en apprentissage en Guyane.

Carte 6 – Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel en 2009

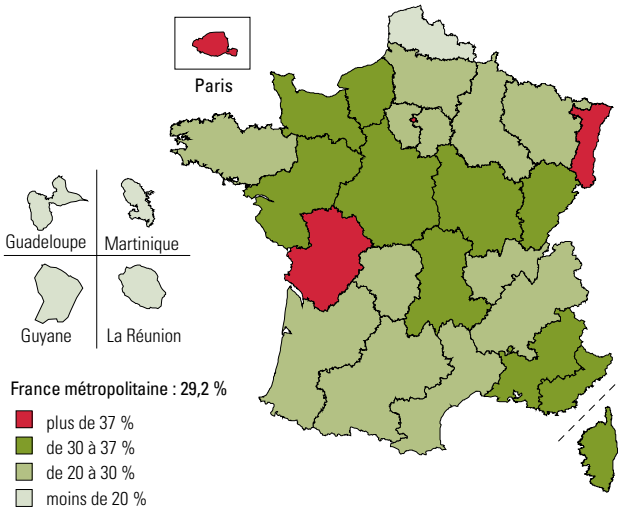

Source : MENJVA-DEPP (enquête SIFA)

Une évaluation rénovée en 2009

La journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), devenue, en 2010, journée défense et citoyenneté (JDC), fournit chaque année l'occasion d'évaluer les compétences en lecture de l'ensemble des jeunes femmes et hommes âgés de 17 ans ou plus, de nationalité française.

En 2009, ces épreuves ont été adaptées à un nouveau mode de passation afin d'améliorer la standardisation des procédures. Trois versions des tests ont eu lieu depuis le début de la JAPD en 1998, et un travail de rétropolation a été engagé pour tenter de reconstituer une série de résultats comparables dans le temps.

Lors de la JAPD 2009, un peu plus d'un jeune sur dix était en difficulté de lecture

Comme les années antérieures, les épreuves passées en 2009 par près de 800 000 jeunes visent à évaluer trois dimensions spécifiques : l'automaticité de la lecture, les connaissances lexicales, et les traitements complexes de supports écrits. Pour chacune, un seuil de maîtrise a été fixé, en deçà duquel on peut considérer que les jeunes éprouvent des difficultés.

Des difficultés bien plus prononcées dans les départements d'outre-mer

Huit profils de lecteurs sont ainsi dégagés : en 2009, 5,1 % des jeunes *(profils 1 et 2)* présentent de sévères difficultés, et 5,5 % *(profils 3 et 4)* manifestent de très faibles capacités de lecture et ne parviennent pas à comprendre les textes écrits. Au total, 10,6 % sont de « mauvais lecteurs ».

Ces proportions, plus élevées pour les garçons *(indicateur 29)* et les jeunes de faible niveau scolaire, sont contrastées selon les régions : inférieures à 8 % en Rhône-Alpes, en Bretagne et en Corse, comme à Paris, elles dépassent 12 % en Nord – Pas-de-Calais, en Champagne-Ardenne et en Picardie. Outre-mer, les proportions de jeunes en difficulté sont bien plus élevées, et dépassent 40 % en Guyane. Les proportions de lecteurs présentant de grandes difficultés s'ordonnent, de la même façon, de moins de 4 % à plus de 15 % outre-mer pour atteindre 25 % en Guyane.

La carte départementale montre que la fréquence des difficultés de lecture est, en France métropolitaine, plus prononcée dans des départements du Nord ou entourant l'Ile-de-France. Elles sont en revanche réduites dans les départements bretons et alpins.

Pour en savoir plus : Notes d'information n° 09-19 et 10-11, MENJVA-DEPP

Carte 1 – Proportion de jeunes en difficulté de lecture à la JAPD 2009

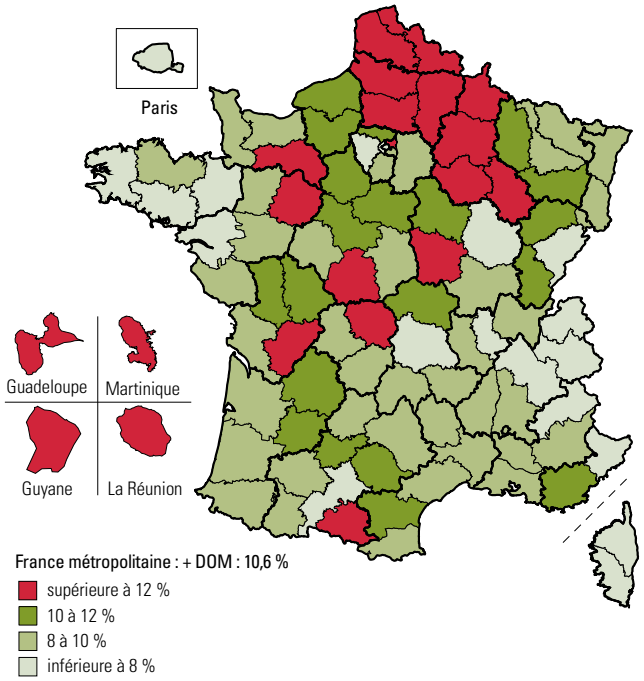

Graphique – JAPD 2009 : proportions académiques de jeunes en difficulté de lecture

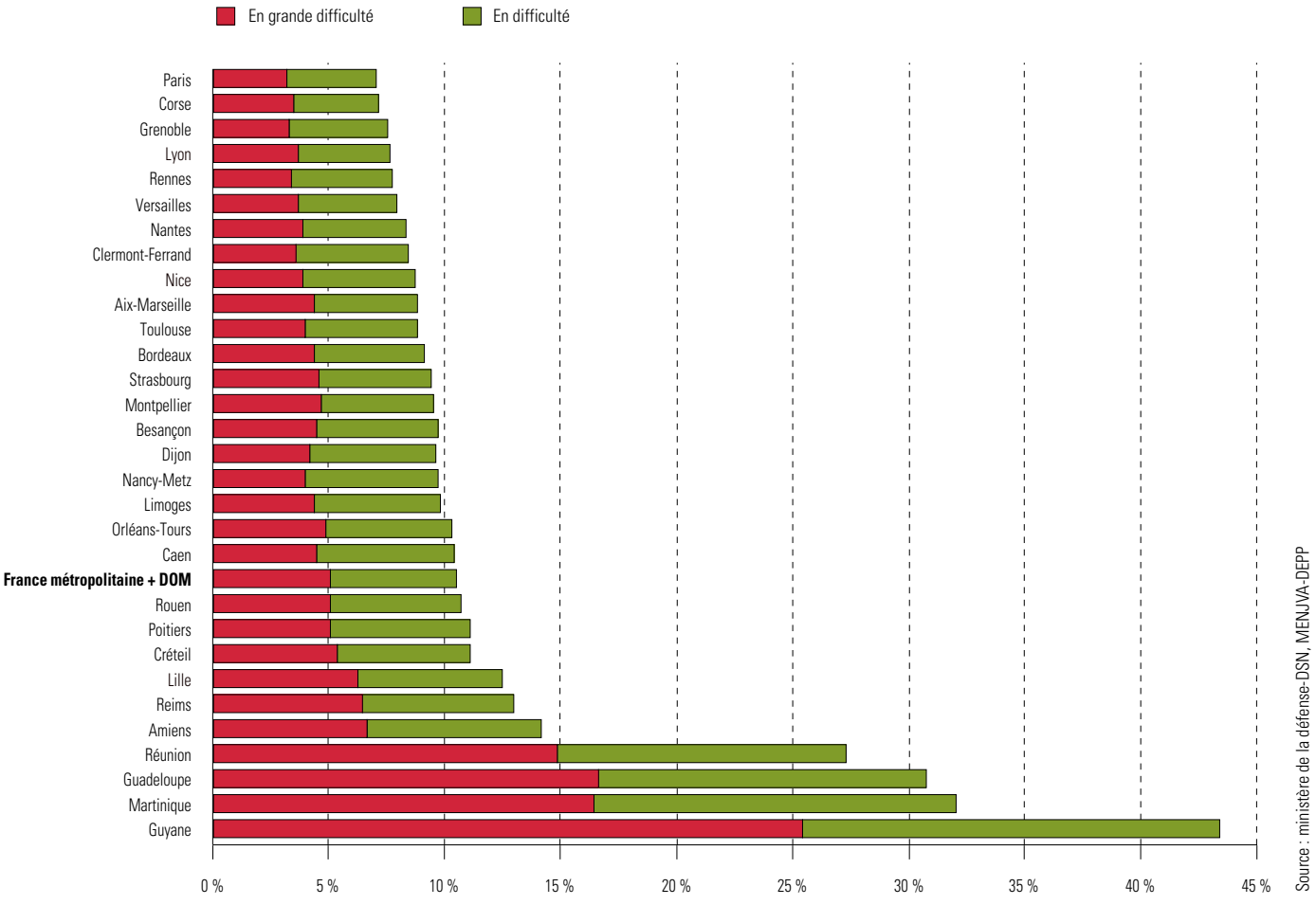

Source : ministère de la défense-DSN, MENJVA-DEPP

Les filles, meilleures « lectrices » que les garçons

Mettant à profit leurs meilleurs acquis scolaires, les filles ont de meilleurs parcours scolaires que les garçons à l'école et au collège. Moins souvent en difficulté, elles redoublent moins. Constituant 49 % de la population adolescente, les filles sont majoritaires parmi les lycéens, les bacheliers, comme au sein de la population étudiante.

Les différentes enquêtes sur les acquis et compétences des élèves montrent que les filles devancent régulièrement les garçons en maîtrise du français. En mathématiques, les résultats sont très proches. Les derniers résultats de l'enquête internationale PISA ont confirmé, dans tous les pays et notamment la France, que les filles manifestent une meilleure compréhension de l'écrit. Au niveau national, les épreuves de lecture de la journée d'appel de préparation à la défense* (JAPD) que passent les jeunes âgés de 17 ans de nationalité française confirment ces tendances : en 2009, 10,6 % des jeunes sont en difficulté de lecture, proportion qui s'élève à 12,6 % pour les garçons contre 8,6 % pour les filles. Cette différence, vérifiée dans tous les départements, se double de disparités géographiques dans la fréquence des difficultés, qui sont trois fois moins nombreuses pour les filles de Savoie ou de Loire-Atlantique (moins de 5 %) que pour les garçons des Ardennes, de l'Aisne ou de la Haute -Marne (plus de 15 % et nettement plus encore outre-mer).

Les filles plus souvent bachelières que les garçons

Majoritaires parmi les candidats et présentant de meilleurs taux de réussite, les filles sont plus nombreuses que les garçons à obtenir le baccalauréat : à la session 2009, elles représentent 53 % de l'ensemble des admis, et 57,4 % en séries générales.

Les chances pour les enfants d'une génération de devenir bachelier s'élèvent, cette année-là, à 65,6 % en moyenne. Dix points séparent les filles et les garçons : 71 % de bachelières contre 61 % de bacheliers en 2009.

À Versailles et à Rennes, quatre filles sur cinq sont bachelières, et seulement un garçon sur deux en Corse

Les différences filles - garçons se doublent de disparités académiques. Ainsi, en France métropolitaine, 25 points séparent les filles des académies de Rennes et de Versailles (78 à 79 % de bachelières) des garçons des académies de Corse et d'Amiens (52 à 54 % de bacheliers). L'écart entre filles et garçons d'une même académie est maximal en Corse (23 points), tandis qu'à Paris, filles et garçons ont les mêmes chances d'obtenir le baccalauréat.

Si les mêmes situations extrêmes existaient au début des années 2000, l'écart entre filles et garçons s'est globalement réduit de trois points entre 2001 et 2009.

* Journée défense et citoyenneté (JDC), depuis 2010.

la scolarisation des filles et des garçons

Carte 1 – JAPD 2009 : proportion de jeunes en difficulté

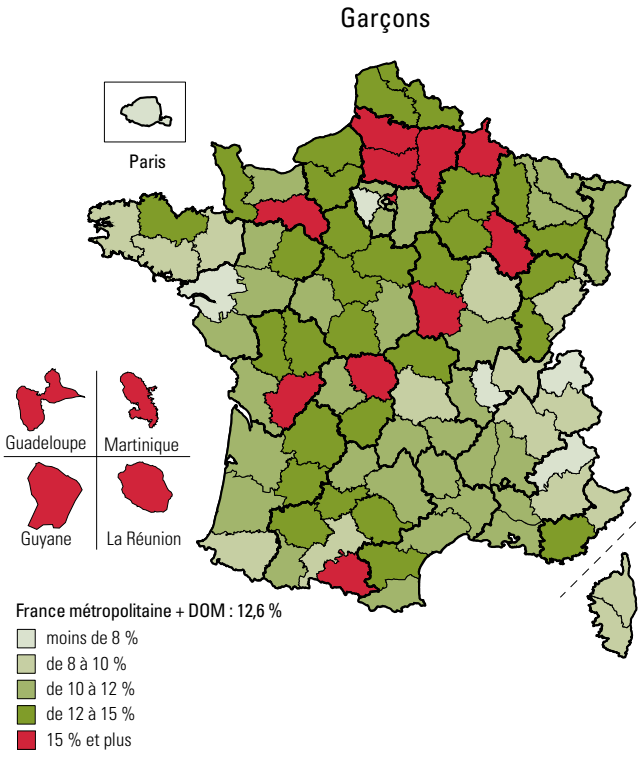

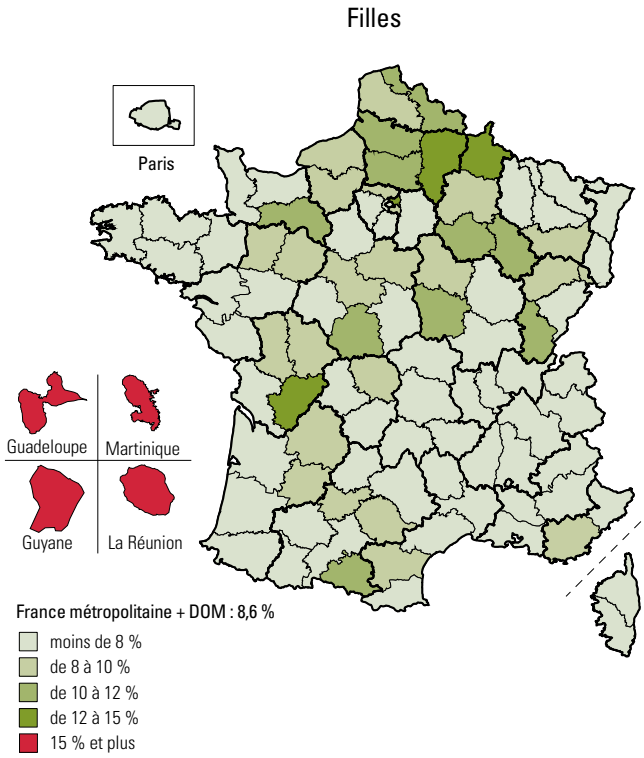

Carte 2 – Proportion de bacheliers dans une génération en 2009

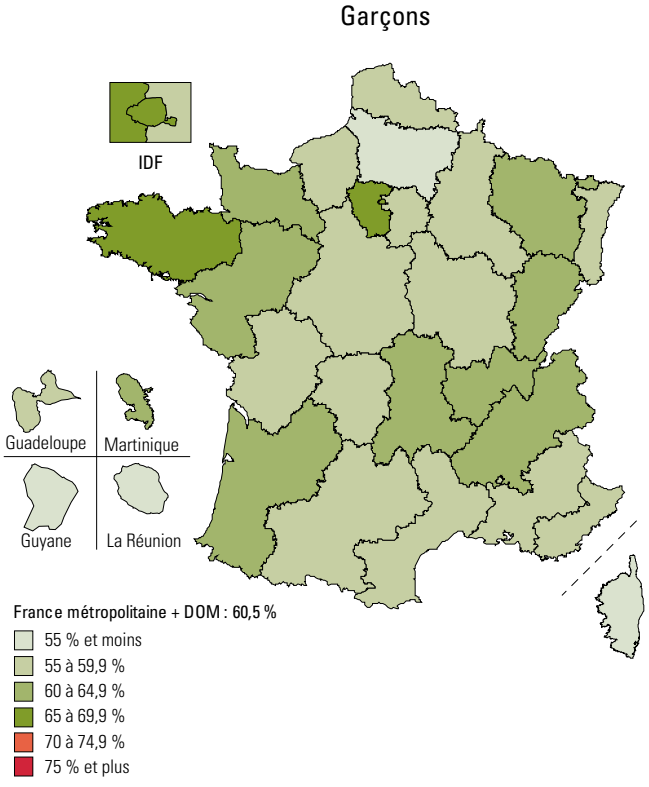

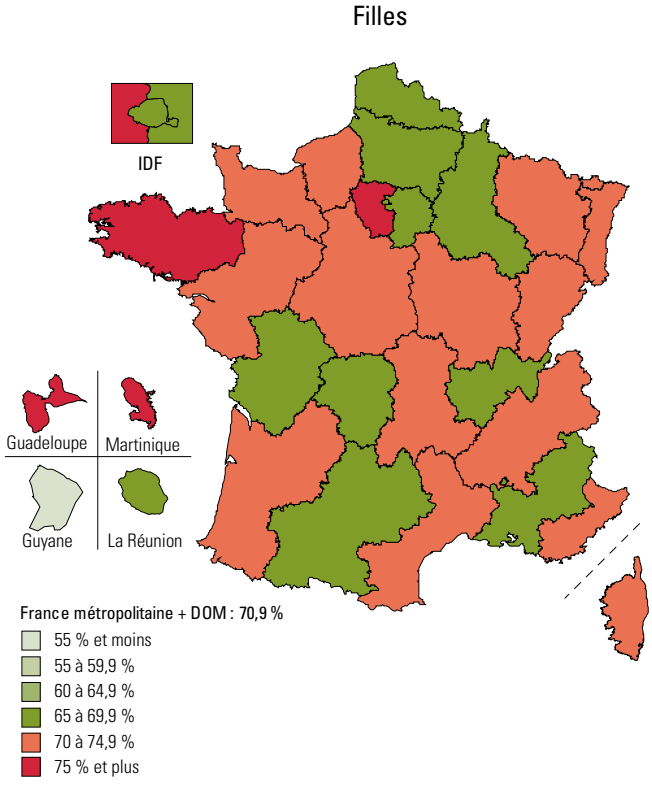

Source : ministère de la défense-DSN, MENJVA-DEPP

Brevet : un taux de réussite en hausse, mais des disparités persistantes

En l'espace de dix ans, le taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB) est passé de 74,7 % à 82,7 %, soit une hausse de 8 points depuis la session 1999, pour la France métropolitaine et les DOM. Les séries restent marquées par de fortes disparités : près de neuf élèves sur dix passent la série collège qui détient le taux de réussite le plus élevé (83,6 %), devant les séries technologique (82,1 %) et professionnelle (68 %). Plus de la moitié des élèves obtiennent une mention : 26,8 % une mention « bien » ou « très bien », 32,1 % une mention « assez bien ». En France métropolitaine, la part des lauréats ayant obtenu au moins 14 sur 20 varie de 22,7 % (académie d'Aix-Marseille) à 35,2 % (Paris).

Les résultats restent très hétérogènes selon les académies et des écarts importants persistent lors de la session 2009 : toutes séries confondues, le taux de réussite varie de 62,9 % pour l'académie de la Guadeloupe, à 88,3 % pour celle de Rennes, soit une différence de 25 points.

La progression de la réussite au brevet est générale, mais très variable selon les académies : les hausses vont ainsi de 2 points à Grenoble, à près de 20 points pour la Martinique, et modifient fortement les situations respectives. Dans le groupe de tête en 1999, les académies de Nancy-Metz, Lille, Montpellier et Reims reculent nettement en l'espace de 10 ans, tandis que celles de Clermont-Ferrand, Lyon, Bordeaux, Orléans-Tours et Paris améliorent leur rang. Malgré des progrès sensibles, les académies d'outre-mer continuent de rester en retrait de la France métropolitaine.

86 % de réussite au baccalauréat en 2009, et plus de 90 % à Grenoble, Nantes et Rennes

À partir du milieu des années 1980, le taux de réussite au baccalauréat connaît une nette progression : il dépasse alors 70 %, puis 75 % à partir du milieu des années 1990, grâce en partie à la filière technologique qui enregistre un gain de 10 points en l'espace de dix ans, rejoignant ainsi les niveaux de réussite des filières générale et professionnelle.

En 2009, le taux de réussite au baccalauréat connaît une nouvelle augmentation avec la mise en place d'épreuves de rattrapage dans la filière professionnelle qui fait progresser en un an le taux de réussite au baccalauréat de 10 points.

Les disparités entre académies sont importantes : plus de 13 points séparent les académies extrêmes de France métropolitaine, l'écart s'élevant à 20 points si l'on prend en compte les DOM. Les meilleures académies, au regard de la réussite au baccalauréat, ont des taux proches de 90 %. Il s'agit de celles de Nantes et de Rennes, également en tête pour la réussite au brevet, accompagnées de Grenoble et de Strasbourg. À l'opposé, celles d'Amiens, de Créteil, de Corse, des Antilles et de la Guyane présentent les taux les plus faibles. Outre-mer, la Réunion se distingue par une réussite élevée (85,3 % contre 81,8 % pour l'ensemble des DOM).

Des différences de réussite aux diplômes professionnels (CAP et BEP)

À la session 2009, le taux de réussite au CAP est de 81,1 % pour seulement 74,8 % en BEP. L'écart en faveur des CAP s'est creusé à partir de 2005 du fait des caractéristiques différentes des candidats et de la finalité de ces examens qui amène à deux orientations différentes. Le CAP est un diplôme de professionnalisation alors que le BEP porte sur des spécialités plus générales qui peuvent amener à une poursuite d'études en baccalauréat professionnel. Les candidats en CAP sont plus nombreux qu'en BEP à choisir la voie de l'apprentissage ou de la formation continue et réussissent mieux que les candidats scolaires.

Comme pour les autres diplômes, les taux de réussite sont très hétérogènes selon l'académie. En CAP, ils vont de 67,5 % en Guadeloupe à 86,6 % pour Rennes à la session 2009. Rennes, Limoges, Grenoble, Amiens et Toulouse sont les académies qui obtiennent les meilleurs résultats. Les « plus mal classées » sont les Antilles, la Corse et la Réunion. Les écarts de réussite sont encore plus nets (33 points) en BEP : de 51,5 % en Guyane à 84,9 % pour Rennes. Les mêmes académies se retrouvent en tête : Rennes, Grenoble mais aussi Nantes et Poitiers. En queue de classement, on retrouve les académies d'outre-mer et de Corse, accompagnées cette fois de Créteil.

Carte 1 – Taux de réussite au diplôme national du brevet session 2009

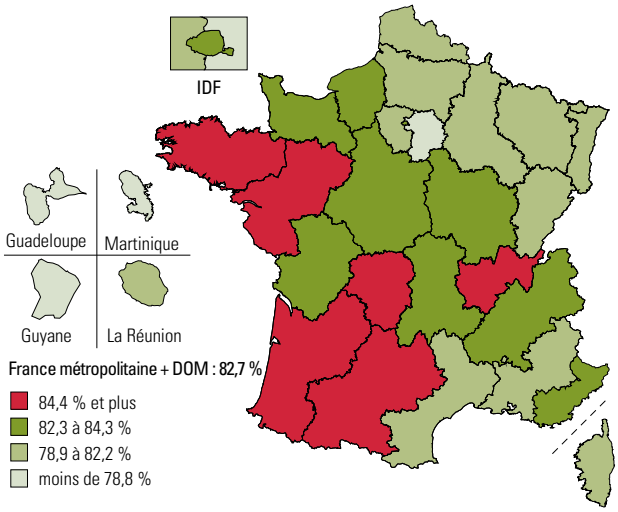

Carte 2 – Taux de réussite au baccalauréat en 2009

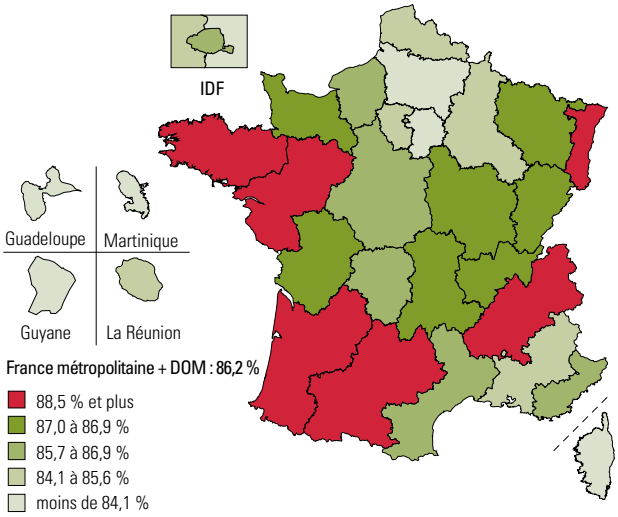

Carte 3 – Taux de réussite au CAP à la session 2009

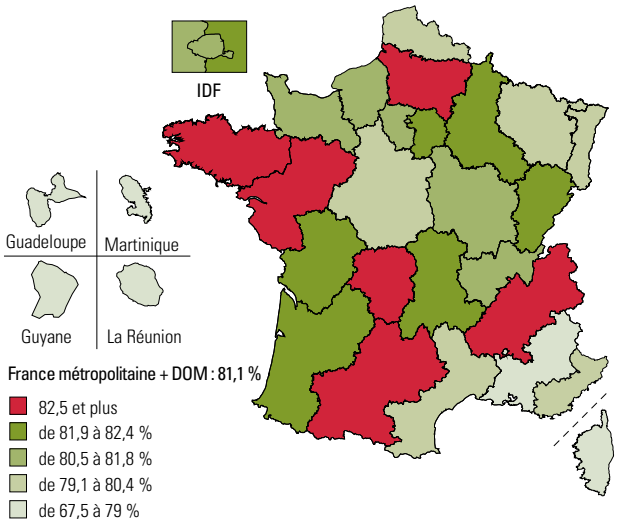

Carte 4 – Taux de réussite au BEP à la session 2009

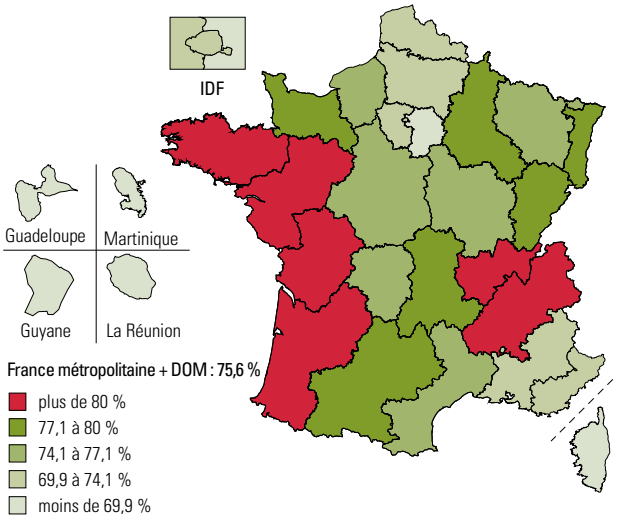

Taux de réussite au brevet et au baccalauréat à la session 2009

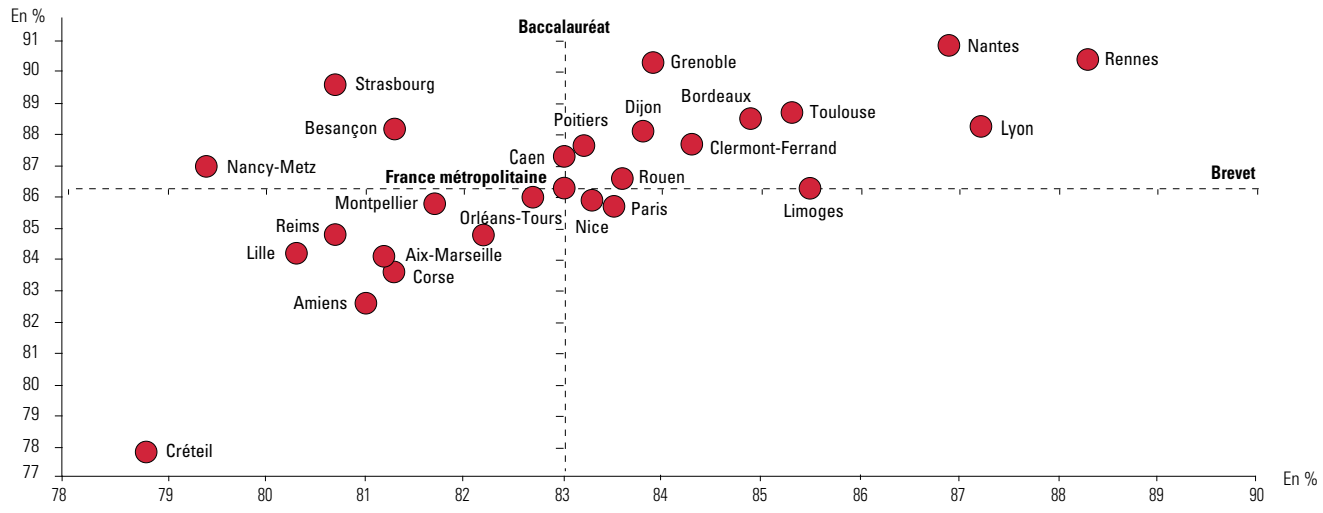

Source : MENJVA-DEPP, Océan 2009

Près de 66 % de jeunes bacheliers en 2009

En 2009, un peu moins de 66 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat : 35 % en série générale, 16 % en série technologique et 15 % dans une série professionnelle.

La proportion de bacheliers parmi les jeunes en âge de se présenter à l'examen s'est accrue sensiblement à partir du milieu des années 1980, au moment où le baccalauréat professionnel est venu s'ajouter aux anciennes séries générales et technologiques. Elle dépassait le seuil de 50 % à la session 1992, puis celui de 60 % en 1995, année de la réforme du baccalauréat (séries L, ES et S de l'enseignement général, STI, STT, STL, SMS, etc., de l'enseignement technologique). Entre 1995 et 2005, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers atteint un palier aux environs de 62 %. Elle progresse légèrement entre 2006 et 2008, puis gagne 3 points en 2009, avec la mise en place d'épreuves de rattrapage pour le baccalauréat professionnel.

Des « géographies » propres aux différentes filières du baccalauréat

En 2009, les académies du Nord-Est (à l'exception de Nancy-Metz) et du Sud (à l'exception de Bordeaux et d'Aix-Marseille), caractérisées par de faibles proportions, se distinguent du reste du pays qui compte plus de bacheliers. Les cartes selon le type de baccalauréat font ressortir des géographies différentes.

Les proportions de bacheliers généraux sont les plus faibles au Nord-Est (à l'exception de Strasbourg) et dans les DOM. Le Centre et le Sud se distinguent par des proportions de bacheliers professionnels moins fortes que dans le reste du pays. La carte des bacheliers technologiques oppose le Nord (à l'exception d'Amiens et de Paris) où la proportion dans une génération est la plus forte, au Sud (à l'exception de Limoges, Grenoble et Montpellier).

L'Ile-de-France marquée par des migrations interacadémiques

Avec plus de 85 % de bacheliers en 2009, le plus souvent de la filière générale, Paris devance toujours très nettement les autres académies. Mais la capitale bénéficie d'importantes migrations, en provenance des académies voisines. En excluant les bacheliers originaires des académies limitrophes, la proportion de bacheliers parisiens parmi les jeunes générations ne serait que de 67 %, un peu au-dessus de la moyenne nationale. Les académies de Créteil et de Versailles verraient, quant à elles, leurs taux revalorisés à 63 et 74 % respectivement, contre 59 et 70 % en tenant compte des élèves de ces académies scolarisés dans la capitale.

Rennes excelle dans les trois filières, générale, technologique et professionnelle

Parmi les académies ayant les plus fortes proportions de bacheliers, Rennes se distingue en excellant dans les trois filières : générale, technologique et professionnelle. Les académies de Paris et Versailles sont tirées en avant par la filière générale, tandis que celles des Antilles présentent des atouts dans les filières technologiques et professionnelles.

Des séries scientifiques et du secteur de la production mieux représentées dans le Nord-Est et le Sud-Ouest

L'ensemble des formations scientifiques (série S dans la filière générale, STI et STL dans la filière technologique) regroupe 44 % du total des bacheliers généraux et technologiques de la session 2009. Elles sont mieux représentées dans l'Est (Strasbourg, Nancy-Metz, Lyon, Dijon et Besançon), mais également dans les académies de Lille, de Limoges et de Toulouse, que dans celles de Corse, d'Amiens, de Créteil et des DOM. La Martinique présente une faible part de formations scientifiques dans les filières générales et technologiques malgré une bonne représentation de la série S dans la filière générale : plus de 54 %, comme à Lille, soit nettement plus qu'en Corse et dans le reste des DOM (moins de 48 %).

la proportion de bacheliers généraux, technologiques et professionnels

Carte 1 – Tous baccalauréats

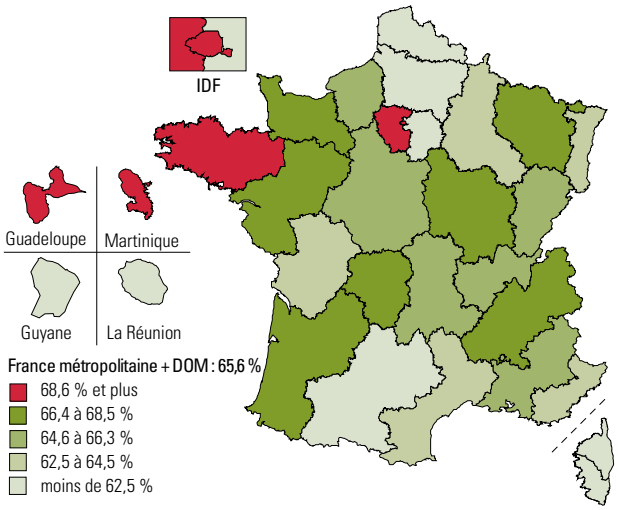

Carte 2 – Baccalauréat général

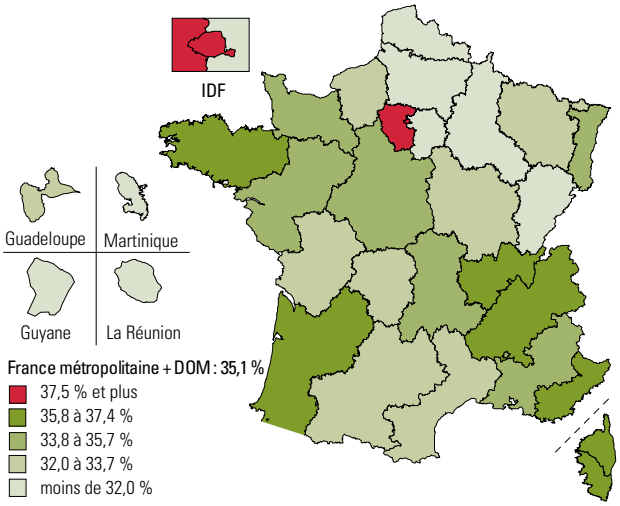

Carte 3 – Baccalauréat technologique

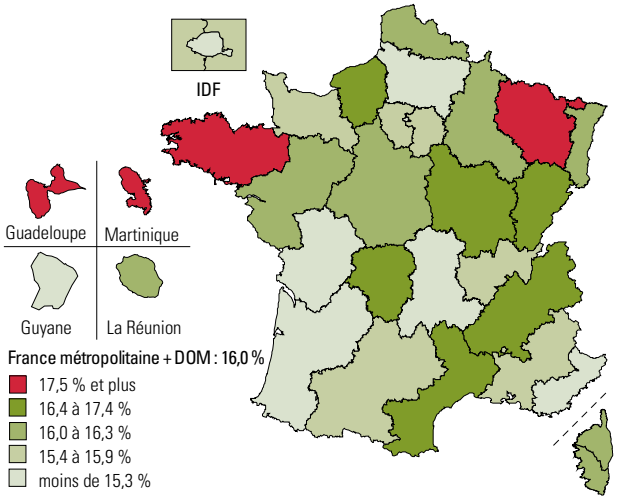

Carte 4 – Baccalauréat professionnel

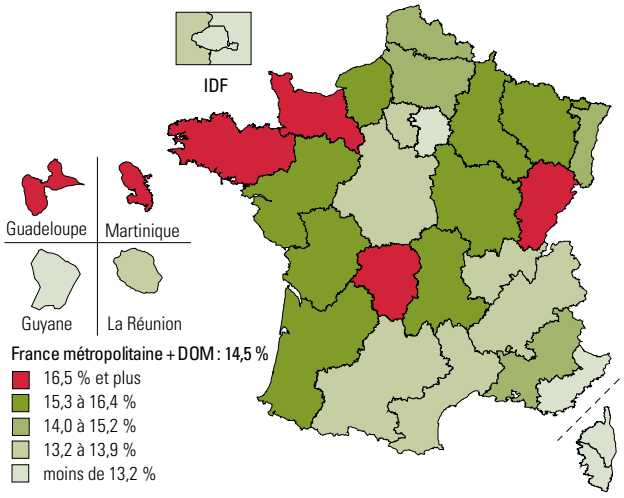

Carte 5 – Part des bacheliers scientifiques (séries S, STI, STL) parmi les bacheliers généraux et technologiques en 2009

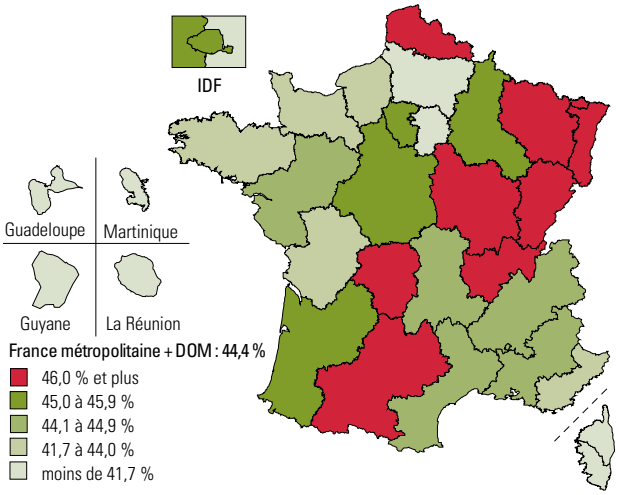

Sources : Océan MENJVA-DEPP 2009, estimations démographiques INSEE mars 2010

La dégradation de la conjoncture nationale affecte tous les niveaux de diplôme

La dégradation de la conjoncture économique depuis mi-2008 a eu des répercussions très nettes sur l'emploi à court terme des sortants de lycée. Alors que 58,4 % d'entre eux étaient en emploi en 2007-2008, ils ne sont plus que 48,5 % en 2009-2010. Cette chute de 10 points des taux d'emploi est du même ordre de grandeur pour les diplômés de BTS (passant de 76 % à 66 %), de baccalauréat professionnel (de 66 à 56 %) et de BEP ou CAP (de 49 à 39 %). Cette dégradation affecte davantage le secteur de la production, dont les sortants ont eu plus de difficultés à trouver un emploi en 2009-2010 que ceux du secteur des services (45,8 % contre 50,4 %). La situation était inversée en 2007-2008. Les garçons étant majoritairement présents dans les formations de la production, leur taux d'emploi diminue davantage que celui des filles et atteint le même niveau.

Une dégradation variable selon les régions

La conjoncture régionale a aussi un impact assez net sur l'insertion des sortants de lycée. Les régions dont les sortants ont les taux d'emploi les plus faibles sont en général celles dans lesquelles le chômage est le plus élevé : Nord – Pas-de-Calais, Picardie, Languedoc-Roussillon et PACA *(indicateur 04)*. À l'inverse, à un axe de faible chômage allant de la Bretagne à Rhône-Alpes, comprenant l'Ile-de-France et le Limousin, correspondent des taux d'emploi des sortants de lycée plus élevés. Le cas de l'Alsace est particulier puisque malgré un chômage assez faible, le taux d'emploi à court terme des sortants de lycée se situe dans la moyenne (il était parmi les plus élevés en 2001).
Les taux d'emploi élevés de la Bretagne et des Pays de la Loire, qui pourraient provenir d'une plus grande proportion de jeunes diplômés de niveau III, correspondent bien à des taux d'emploi élevés à tous les niveaux de formation, y compris pour les diplômés de BEP ou CAP.

Situation préoccupante des diplômés de CAP et BEP

La situation de ces jeunes (qui représentent 29 % des sortants de lycée) est préoccupante. Autour d'une moyenne basse de 39 %, on observe des écarts importants : dans les DOM seuls 12 à 22 % sont en emploi, et dans le Nord – Pas-de-Calais, en Picardie et Champagne-Ardenne, ils ne sont qu'environ 30 %. En revanche, en PACA, contrairement à ce que pourrait laisser attendre le taux de chômage, les diplômés de BEP ou CAP trouvent un emploi un peu plus facilement qu'ailleurs (48 % dans l'académie de Nice et 41 % dans celle d'Aix-Marseille).

Les cartes de l'insertion des diplômés de baccalauréat professionnel et de BTS ressemblent beaucoup à la carte du chômage. La région Franche-Comté fait cependant exception : malgré un chômage élevé, l'emploi des BTS reste relativement aisé.

L'enquête IVA est réalisée auprès des jeunes sortis des classes technologiques et professionnelles des lycées (enquête IVA) l'année précédente, et renseigne sur leur situation au 1er février. Le champ de l'enquête ne porte que sur les années terminales de formation, et ne comprend, chaque année, que la moitié des formations ; deux années ont donc été réunies afin de tenir compte de l'ensemble.
Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de jeunes en emploi et l'ensemble des jeunes n'étant ni en poursuite d'études, ni en apprentissage.

la situation des jeunes sept mois après leur sortie du lycée

Taux d'emploi des jeunes lycéens 7 mois après leur sortie en 2009-2010 (%)

Carte 1 – Ensemble des sortants

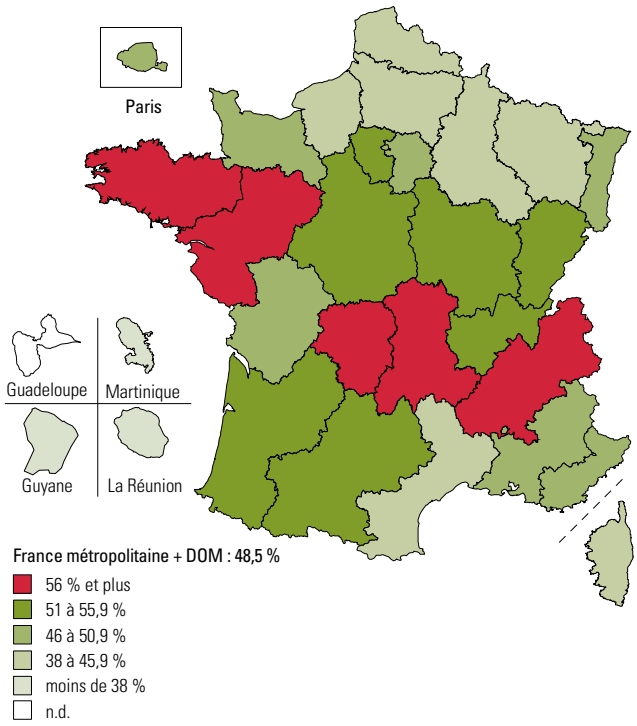

France métropolitaine + DOM : 48,5 %

- 56 % et plus
- 51 à 55,9 %
- 46 à 50,9 %
- 38 à 45,9 %
- moins de 38 %
- n.d.

Carte 2 – Diplômés de CAP ou de BEP

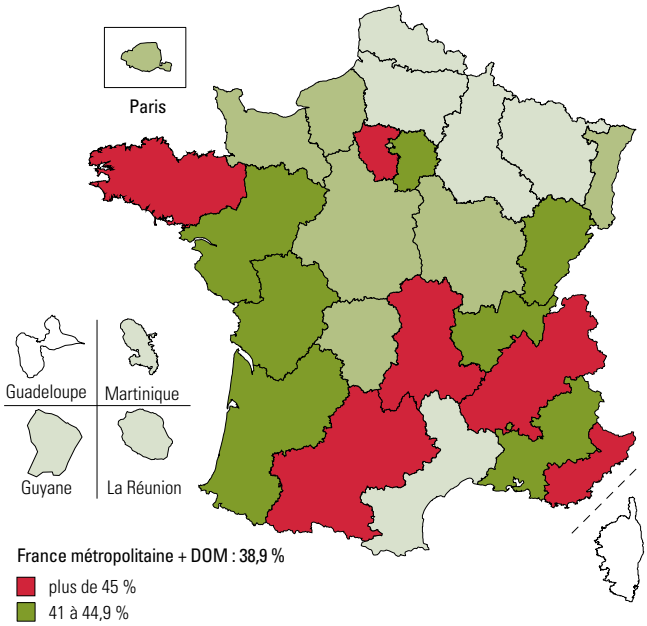

France métropolitaine + DOM : 38,9 %

- plus de 45 %
- 41 à 44,9 %
- 37 à 40,9 %
- moins de 37 %
- n.d.

Carte 3 – Diplômés de baccalauréat professionnel

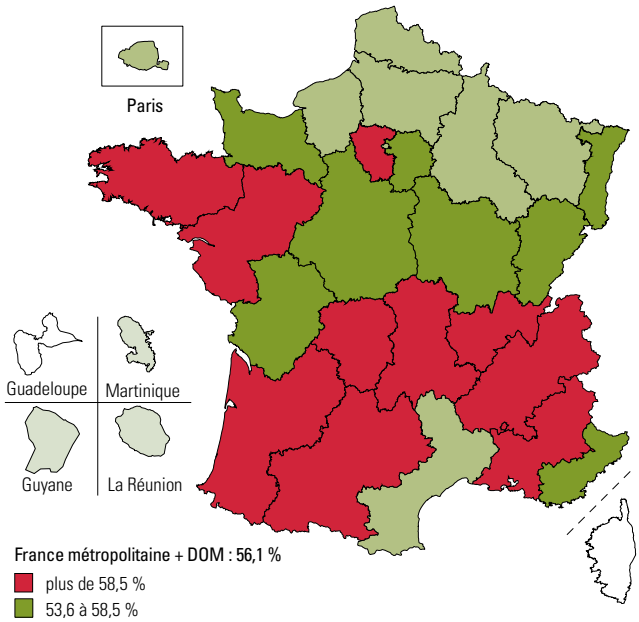

France métropolitaine + DOM : 56,1 %

- plus de 58,5 %
- 53,6 à 58,5 %
- 44 à 53,6 %
- moins de 44 %
- n.d.

Carte 4 – Diplômés de BTS

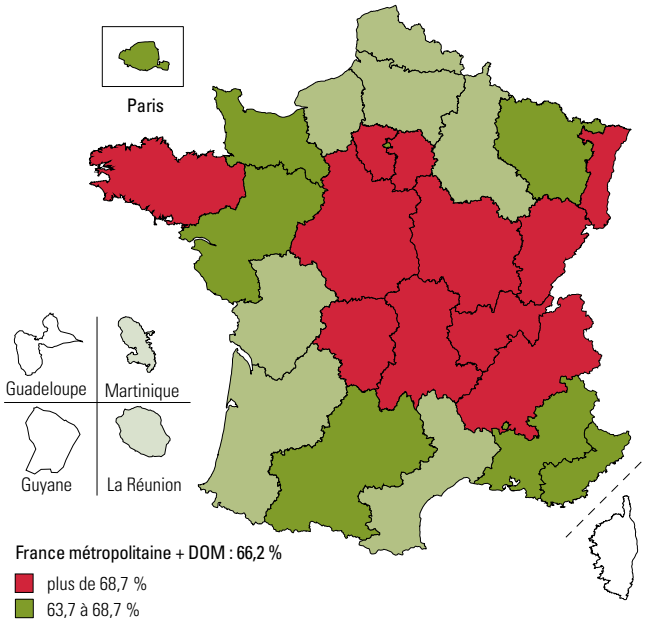

France métropolitaine + DOM : 66,2 %

- plus de 68,7 %
- 63,7 à 68,7 %
- 58 à 63,7 %
- moins de 58 %
- n.d.

Source : MENJVA-DEPP, enquête IVA

Une insertion des apprentis plus difficile en 2009-2010 qu'en 2007-2008

Comme les sortants de lycées, en 2009 et 2010, les sortants d'apprentissage sont affectés par la dégradation de la conjoncture économique intervenue depuis mi-2008. Par rapport à la moyenne de 2007 et 2008, leur taux d'emploi est passé de 72,8 % à 64,4 %. Les diplômés de CAP ou de BEP et de baccalauréat professionnel ont été les plus touchés, leur taux d'emploi a chuté d'environ 10 points pour atteindre respectivement 59,2 % et 73,4 %. Les diplômés de BTS résistent mieux, leur taux d'emploi est passé de 85,6 % à 78,7 %.
Le taux d'emploi des sortants des formations de la production est en 2007-2008, comme en lycée, inférieur à celui des sortants des formations des services.
C'est le contraire en 2009-2010. Les garçons étant majoritaires dans le secteur de la production, leur taux d'emploi devient à peine supérieur à celui des filles, alors que l'écart était proche de 10 points en 2007-2008.

L'insertion à court terme des sortants d'apprentissage reste cependant meilleure que celle des lycéens, puisque leur taux d'emploi est supérieur de 16 points. Plusieurs explications peuvent être avancées : d'une part, ces jeunes sont déjà passés au travers du filtre de l'embauche (ils ont signé un contrat de travail), et d'autre part, leurs années d'apprentissage fonctionnent souvent comme une pré-embauche (la moitié d'entre eux sont embauchés dans l'entreprise avec laquelle ils étaient en apprentissage).

L'insertion dépend de la situation économique des régions…

La conjoncture régionale peut avoir un impact notable sur l'insertion des apprentis. Les régions, dont les sortants ont les taux d'emploi les plus faibles, sont souvent celles dans lesquelles le chômage est le plus élevé, comme celles de Montpellier ou Nancy-Metz *(indicateur 04)*. Mais ce n'est pas vrai partout : par exemple, l'insertion des sortants d'apprentissage dans l'académie de Clermont-Ferrand est assez difficile, alors que le chômage y est assez faible. La Bretagne, les Pays de la Loire, Rhône-Alpes, et l'Ile-de-France présentent à la fois un faible taux de chômage et des taux d'emploi élevés des sortants d'apprentissage. Même si la part du niveau III est importante dans ces régions, ces taux d'emploi élevés s'observent à tous les niveaux de formation (sauf en Ile-de-France où les BTS ne s'insèrent pas mieux qu'ailleurs).

… et des diplômes obtenus

Les diplômés de CAP ou de BEP ont le plus de difficultés à trouver un emploi dans le Nord – Pas-de-Calais, en Picardie, en Haute-Normandie, en Lorraine, en Languedoc-Roussillon, et en région PACA. Dans le Nord – Pas-de-Calais, le poids de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire professionnel est traditionnellement faible (20 % contre 32 % en moyenne) : la faible insertion ne peut donc être expliquée par une concurrence entre les voies de formation.

Les académies de Nantes, de Grenoble, de Lyon, de Strasbourg et de Versailles sont celles dans lesquelles les diplômés de baccalauréat professionnel trouvent le plus aisément un emploi. À l'inverse, ces diplômés ont une insertion plus difficile dans les académies de Montpellier, de Lille, de Nancy-Metz et de Bordeaux. En Picardie, malgré un taux de chômage élevé, le taux d'emploi des diplômés de BTS est au-dessus de la moyenne.

L'enquête IPA (Insertion professionnelle des apprentis) est réalisée auprès des jeunes sortis de CFA ou de section d'apprentissage l'année précédente, et renseigne sur leur situation au 1er février. Afin de rendre comparable les résultats avec ceux de l'enquête IVA, deux années d'enquête ont été réunies, et seules les années terminales de formation ont été étudiées ici.
Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de jeunes en emploi et l'ensemble des jeunes n'étant ni en poursuite d'études, ni en apprentissage.

la situation des jeunes sept mois après leur sortie d'apprentissage

Taux d'emploi des jeunes apprentis 7 mois après leur sortie (%)

Carte 1 – Ensemble des sortants

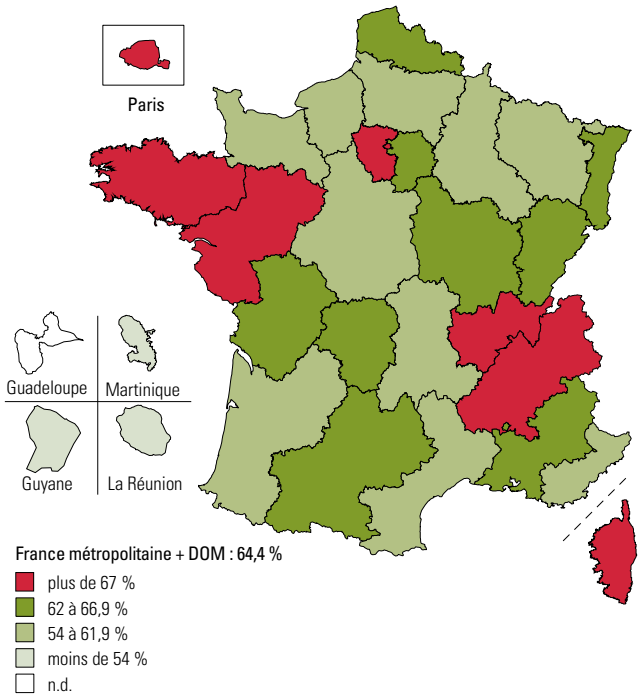

Carte 2 – Diplômés de CAP ou de BEP

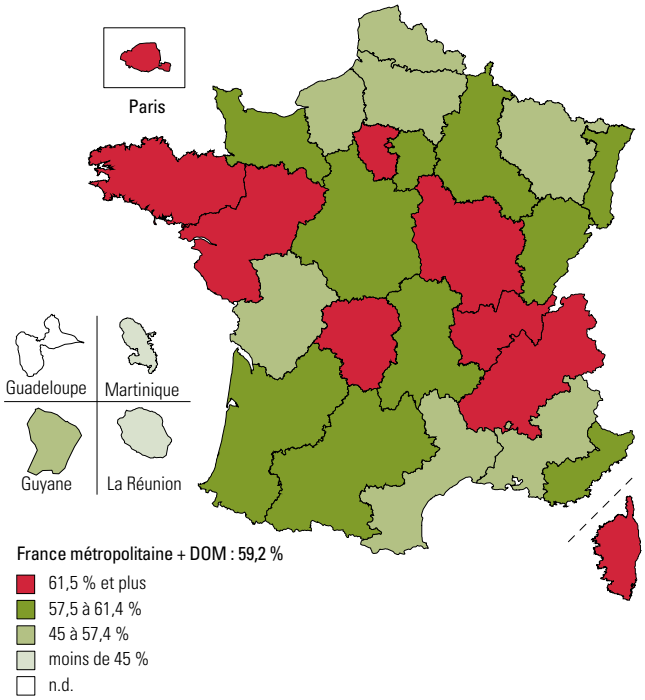

Carte 3 – Diplômés de baccalauréat professionnel

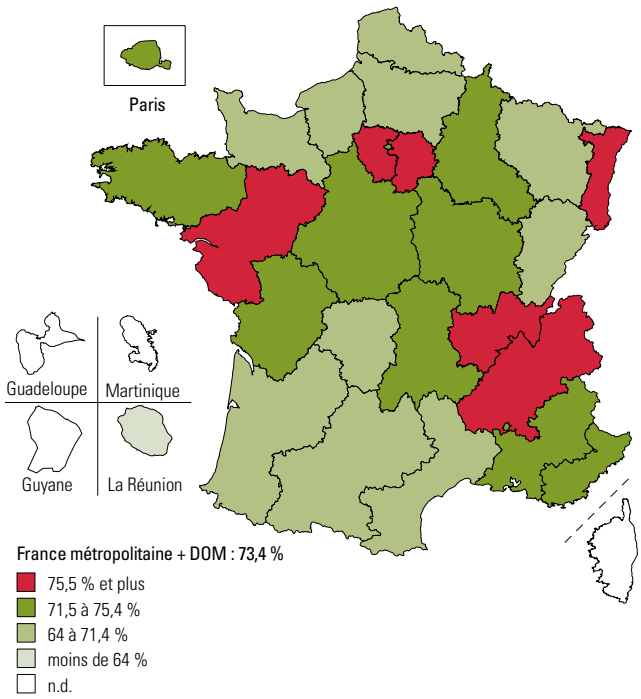

Carte 4 – Diplômés de BTS

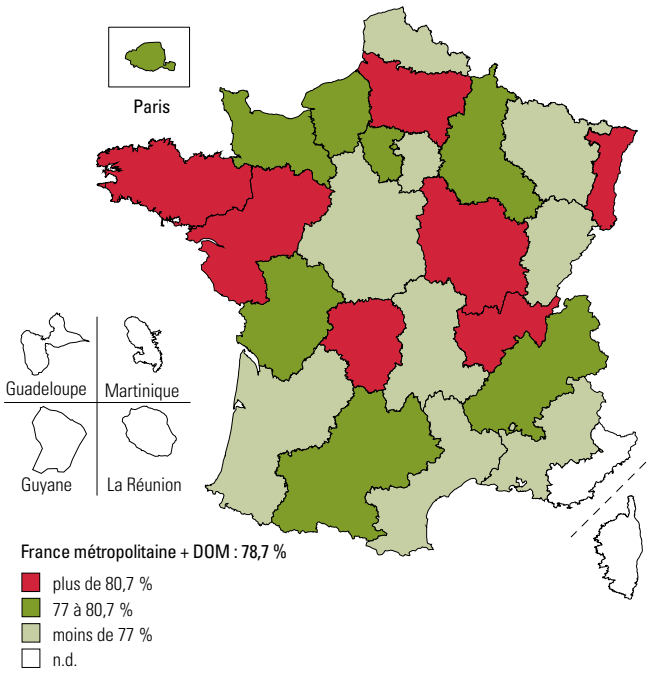

Source MENJVA-DEPP, enquête IPA